



Amitiés Généalogiques Bordelaises



La Seigneurie de Noailles



Les membres du CA des AGB
devant la chapelle
du château

Outre le plaisir de regarder cette église en se réveillant le matin, ou l'après-midi, lorsqu'on lève les yeux de sa lecture, il y a le château.

*La **seigneurie de Noailles** est une des plus anciennes du Bordelais.*

*Enceinte fortifiée, le **château de Noailles** est sur un site très ancien (pierres gallo-romaines, sarcophages mérovingiens).*

Le château est une forteresse polygonale avec une enceinte autrefois flanquée de onze tours.

Il n'en reste plus que deux.

*Les membres du Conseil d'administration des AGB ont pu visiter avec le propriétaire ce qui reste du château et observer l'église sous un autre angle
Vues de l'église et des ruines du château*



Cultivons
nos liens...

Partageons
nos cultures !
Les A.G.B.
se présentent à vous

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président : **Alain DUPOUY**

Vice-Président : **Claude CHARBONNIER**

Secrétaire : **Françoise CHARBONNIER**

Secrétaire adjointe : **Martine CAUBIT**

Trésorière : **Valéria PION**

MEMBRES

Éric DUBOIS - Annie DURAND-ECLINA

Daniel ENGEL - Yvon GUITTARD - Régine LABADIE

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Tous les membres du Conseil d'administration

COTISATIONS

Du 1^{er} octobre 2015
au 31 décembre 2016

Bulletins par courrier mail :

Membre : 25 €

Bulletins par courrier postal :

Membre : 32 €

Membre bienfaiteur :

A partir de 48 €

Prix de vente du bulletin :

A l'unité : 6 €

**Envoi bulletins hors France métropolitaine
et adhérents étrangers**

Règlement PayPal : 28 €

CHÈQUES A L'ORDRE DE :

TRÉSORIER DES A.G.B.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Siège social :

2, rue Sicard, 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05.56.44.81.99

Pour tout courrier épistolaire
merci de joindre une enveloppe timbrée
pour la réponse

Courriel : agb-bordeaux@orange.fr

Site : www.genealogie-gironde.org

NOS ACTIVITÉS ET LEURS RESPONSABLES

Permanences :

Envoyez un mail afin de vous assurer
de la tenue de la permanence le jeudi,
de 14 heures à 16 h 30, au siège, 2, rue Sicard

Travaux informatiques et gestion du site :

Philippe SAVIGNAC

Courriel :

philippe.savignac@genealogie-gironde.org

Lecture de textes anciens :

Yvon GUITTARD

a le regret de ne pouvoir assurer la continuité
des travaux de lecture de textes anciens.

Pour les personnes désirant continuer
cette activité, elles peuvent s'adresser
aux Archives départementales où des séances
y sont données suivant les niveaux.

Bibliothèque :

Alain DUPOUY

Secrétariat et questions-réponses :

Françoise CHARBONNIER et Martine CAUBIT
assistées de **Daniel ENGEL**

Antenne de Saint-Loubès :

Valéria PION

Le premier mardi de chaque mois

à partir de 20 heures

à la mairie de Saint-Loubès

(Excepté les mois de juillet et août)

Réalisation mise en pages du bulletin :

Christian BAILLOU

Contact pour tous vos articles :

larotula@wanadoo.fr

Association loi 1901, fondée en 1983 déclarée le 29 juillet 1983

N° Siret 391 537 073 00028

N° CNIL 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

3 bulletins annuels tirés à 170 exemplaires

Imprimeur : **Aquitaine Impression Service**

50, avenue Marcel-Dassault

33706 Mérignac Cedex

Association affiliée à la :

- **Fédération française de généalogie**
- **Union généalogique Aquitaine-Pyrénées**

Salle de lecture

La consultation
de nos documents
est strictement
réservée
aux seuls adhérents
des AGB.

Voir en page 18
la revue de presse
de ce quadrimestre

Chers Amis généalogistes,

Vous avez sous vos yeux le numéro 118 de la revue associative annonçant la reprise de la saison. Certains d'entre vous en auront sûrement profité pour approfondir leurs recherches en alliant vacances et généalogie... Mais votre conseil d'administration a, quant à lui, au rythme des vacances estivales, continué ses permanences et activités.

Avant la pause estivale de l'association - du 14 juillet au 15 août - un conseil d'administration a pu se tenir le 29 juin dernier, en présence de notre président Alain Dupouy, de Françoise et Claude Charbonnier, Martine Caubit, Valéria Pion, Daniel Engel, Annie Durand-Eclina, Eric Dubois et de Christian Baillou.

Un point a été fait sur les différentes disponibilités et les problèmes familiaux de chacun. Notre secrétaire, **Françoise**, après de sérieux ennuis de santé, nous a assuré qu'elle continuera à participer aux travaux de l'association, mais d'une façon beaucoup plus allégée.

Notre président, **Alain**, pour des raisons similaires, s'est aussi prononcé en ce sens ne pouvant plus assurer le travail assidu que demande une présidence. Mais c'est à son domicile qu'il continue les relevés progressifs de Bordeaux au début du XX^e siècle, sans omettre le travail consistant aux relevés de toutes les naissances et de tous les décès de la commune de Listrac-Médoc, depuis le tout début du XVIII^e siècle, qui sera continué jusqu'en 1902. Figurent ainsi 6 000 naissances (il en est en 1821) et près de 3 000 décès (il en est en 1808). Malgré tous les aléas de santé, il s'est cependant proposé à honorer le titre de président en attendant un volontaire qui voudrait bien prendre la relève, Nous le remercions ici pour son dévouement à l'association et lui transmettons toute notre gratitude.

Le Conseil d'administration a donc pris la décision, à l'unanimité, de poursuivre toutes les activités en prenant les décisions de façon collégiale, avec pour principale cheville ouvrière, **Martine**, assurant le fonctionnement des activités de l'association.

Encore une fois, au travers de cet éditorial, si nous voulons tous que notre association puisse perdurer, il est fait appel à volontaires à se déclarer pour la prochaine assemblée générale.

* * *

Profitons ici de remercier **Philippe Savignac** et **Gil Dupeyron**, de Gambais, dans le département des Yvelines (78), pour un travail quelquefois bien ingrat. Si vous fréquentez les archives départementales, vous y croiserez sûrement Philippe photographiant les actes notariés. Pour Gil, c'est la saisie, depuis chez lui, des contrats de mariage, testaments, inventaires... Sans eux, notre association ne pourrait pas avoir les archives que nous possédons aujourd'hui. Encore une fois c'est toute notre reconnaissance que nous pouvons leur transmettre.

* * *

Ce bulletin que vous parcourez relate encore de la vie de l'association, ainsi que de divers articles, tels qu'une généalogie partielle de **Daniel Engel**, ainsi qu'un article repris aux Archives Bordeaux-Métropole sur l'exposition « Bordeaux et la folie du chemin de fer, de 1838 à 1938 », à l'occasion de l'inauguration de la Ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux. Le conseil d'administration, ayant décidé de faire une sortie conviviale dans le Langonnais, a pu visiter le château et la chapelle de Noaillan dont nous relatons également le détail dans les pages de ce bulletin.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent de bonnes recherches généalogiques, et une bonne lecture de ce bulletin en espérant trouver votre signature dans de prochains articles.

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- 2 Les A.G.B. se présentent à vous
- 3 L'Editorial de l'équipe rédactionnelle Sommaire
- 4 Une famille allemande en Alsace
- 7 L'écriture allemande : le Sütterlin
- 10 Bordeaux et la folie du chemin de fer : 1838-1938
- 18 Revue de presse
- 19 La Seigneurie de Noaillan
- 26 Questions/Réponses
- 31 « Un mulot défaillant » Parentées inattendues d'un couple de Bordelais
- 32 Le Bureau des AGB fête les vacances à Noaillan

**“N'oubliez pas
jeudi 19 octobre,
de 14 heures à 16 heures,
au siège des AGB :**

**INITIATION
HEREDIS**

par Daniel Engel ”

L'origine

Le père de famille, **Max Karl Borkel**, né le 20 octobre 1852, à Chemnitz (Sachsen), fils de **Karl Robert** et de **Auguste Louise Günther**, décédé le 4 mars 1934, à Wuppertal (BW).

Ils se sont mariés le 26 avril 1884 à Nürtingen (BW).

BORKEL / ZERWECK

Une famille allemande en Alsace de 1910 à 1919



Daniel Engel

nous retrace par ses quelques lignes sa descendance mêlée à la riche histoire de l'Alsace prise en étau entre l'Allemagne et la France...

La mère de famille, **Christiane Louise Zerweck**, née le 6 septembre 1858, à Nürtingen (BW), fille

de **Wilhelm Friedrich** et de **Christiana Zofina Speidel**.

La famille se construit

Une première fille est née : **Johanne Auguste**, née le 28 mai 1884, à Nürtingen, décédée le 1^{er} juin 1884, à Nürtingen. Après ce décès, la famille s'installe à Chemnitz (Sachsen).

Naissent cinq enfants :

Max Robert, né le 20 février 1886, à Helbersdorf-Chemnitz;

Bruno Friedrich, né le 28 août 1889, à Glösa-Chemnitz;

Carl Marx, né le 7 février 1892, à Furth-Chemnitz, décédé le 25 mai 1892, dans cette même commune, et sa jumelle...

Johanna Louise, née le 7 février 1892, à Furth-Chemnitz.

Avant 1985, la famille s'installe à Ricklingen (Nieder Sachsen), près de Hannover.

Naissent deux enfants

Karl Wilhelm Heinrich Christian, né le 13 février 1895, à Ricklingen (il sera mon grand-père générateur);

Augusta Dora Clara, née le 28 mai 1898, à Ricklingen.

Après un passage par le Luxembourg, la famille s'installe avant 1912 dans le nouveau Länder, en Alsace, à Strasbourg, Grüneberg, Hasslachest, 11, comme l'atteste les recensements locaux.

Le père et le fils aîné, **Max Robert**, sont tanneurs et sont embauchés à la tannerie de Lingolsheim, **Adler et Oppenheimer** (devenue Tanneries de France, puis Costil avant de fermer définitivement).

Karl Wilhelm y est embauché comme apprenti verrier.

Le père entre le 14 juin 1910.

Max Robert entre le 27 septembre 1909.

Karl entre le 1^{er} août 1912, sort le 2 septembre 1914.

Le 1^{er} octobre 1913, **Max Robert** épouse **Hélène Weissrock** à Eckbolsheim.

1914, l'enfer commence

En 1914, le père a 62 ans, les trois garçons sont appelés sous les drapeaux.

Le 15 novembre 1914, **Bruno Friedrich** est tué au combat en Belgique, à Hollebeke, près d'Ypres.

Le 30 septembre 1915, c'est au tour de **Max Robert** d'être tué à Tahure, en France, près de Châlons-sur-Marne.

En 1917, ce sera au tour de **Karl Wilhelm**, de mourir du choléra sur le front de l'Est, près de Kiev.

De cette famille décimée il ne restera que deux filles.

Après l'armistice, comme toutes les familles allemandes en Alsace, ils seront expulsés vers l'Allemagne le 25 janvier 1919.

Johanna épousera Heinrich Walz le 19 juin 1921, à Mainz-Gonsenheim (BW). Elle décédera le 10 juin 1977 à Heppenheim (BW). **Max Karl** décédera le 4 mars 1934.

Fin 1915, **Karl Wilhelm** est de retour provisoirement en Alsace avec sa compagnie où elle donne un concert militaire en place publique (**Karl** jouait d'un instrument à vent, flûte, pipeau). Il fait la connaissance à Strasbourg de **Joséphine Engel**, ma grand-mère, receveuse aux tramways.

Après une courte liaison, **Karl** est rappelé au front. Il partira vers Kiev où il décédera en 1917.



Entre temps, le 18 mai 1916, naît mon père, **Charles Engel**, à Kintzheim, village alsacien de la famille.

La famille allemande aurait voulu que ma grand-mère vienne vivre en Allemagne, mais celle-ci était farouchement alsacienne et française. Elle épousera à Paris, le 23 décembre 1939, **François Basset**, ancien marin mutin de la Mer Noire de 1918, mais ceci est une autre histoire.

Remerciements

Marie-Françoise Huss, de Vendenheim-le-Bas (67);

Docteur Ernst Leutert de Singen, décédé (BW);

Klaus Petschmann, de Dresden (Sachsen);

Jean-Pierre Brun, directeur des anciennes tanneries Costil, à Lingolsheim (67);

Docteur Günther Weber;

Michaela Becker.

Voir arbre
généalogique
et ascendance
de **Daniel Engel**
en page suivante



Karl Wilhelm Borkel
mon grand-père en uniforme



Ma grand-mère **Joséphine Engel**
receveuse des Trams de Strasbourg



Ma grand-mère et mon père
en 1920

Nr. 4

Reutlingen am 4 Februar 1895.

Der untenzeichneten Standesbeamten erhöhen heute, der
Verpflichtung nach _____
_____ zu sein,
die geborene Johanna Maria
geborene Heilmann
wohnt zu Reutlingen

_____ und trägt an, daß von der
Christiana, Königin Borkel geborene
König, geborene des Lefferters Carl
Max Borkel

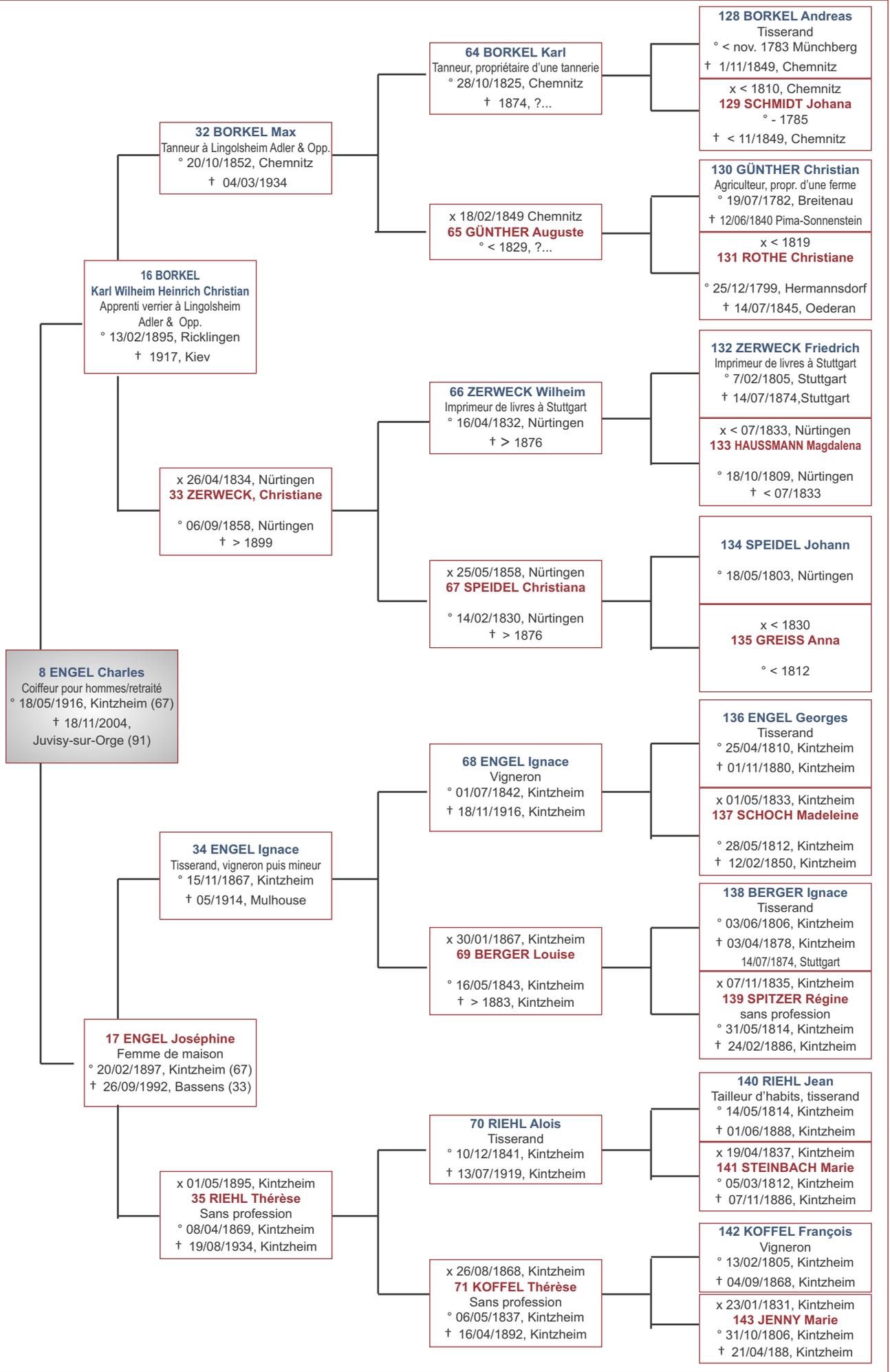
_____ keine legitime Heirat,
wohnt bei ihrem Gemanne
zu Reutlingen N. 47
zu Reutlingen in der Hofmühl
geb. Gemanne
am dreizehn Februar des Jahres
tausend acht hundert neunzig und fünf, Samstag 8
um vier Uhr ein Kind männlichen
Geschlechts geboren worden sei, welches so Benamen
Carl Wilhelm
erhalten habe. Die Frau Christa erklärt, daß sie bei
der Kindgeburt des Carl Wilhelm zu geborene zu
ihrem geb. Heilmann ein Arztbesuch zu geborene
Vorgehen, genehmigt und unterschieden
geb. Johanna Maria
geborene Heilmann

Der Standesbeamte,
Pfeil

Die Urbestimmung mit dem Hauptort ist befolgt:
Reutlingen am 4 Februar 1895.

Der Standesbeamte,
Pfeil

Acte de naissance
de
Karl Wilhelm Borkel,
mon grand-père



L'écriture Sütterlin, créée par le graphiste berlinois **L. Sütterlin** (1865-1917), a été enseignée dans les écoles allemandes de 1915 à 1940. Elle est appelée aussi « *l'écriture allemande* ». Cette écriture est une forme standard des écritures très différentes utilisées jusque-là dans l'administration.

Les anciennes générations, très souvent, ne maîtrisent que cette écriture et cela peut poser bien des problèmes au facteur et aux petits-enfants qui doivent lire ces missives. Lorsque le virus de la généalogie se déclare, il est souvent nécessaire de savoir lire cette écriture.

On ne rencontre l'écriture Sütterlin pratiquement que manuscrite. Même avec un peu d'expérience, il faut se refondre dans ce type d'écriture pour lire un texte explicite.

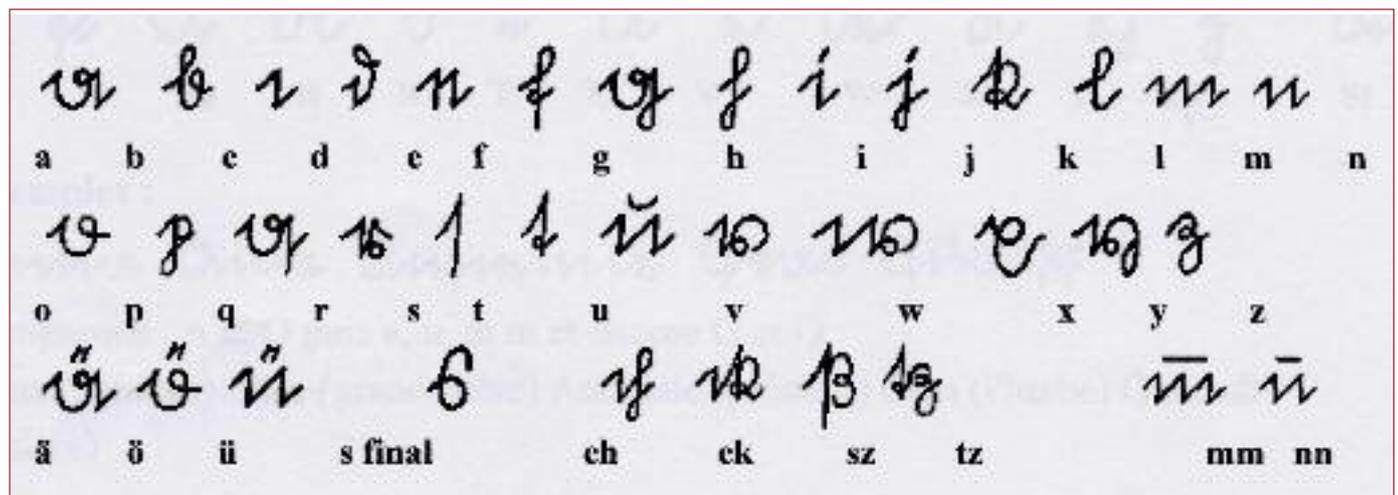
Passons aux accents

ä, ö, ü portent l'accent tréma. Au Moyen-Âge on coiffait ces lettres d'un « e » minuscule (voir le « e » Sütterlin ) , puis au fil du temps notre minuscule lettre s'est transformée en deux petits points.

On peut donc écrire ae, oe et ue au lieu de ä, ö et ü.

Exemple : Doerling correspond à Dörling. On peut de même remplacer le «B» par «ss».

Tout d'abord, comme nous le voyons ci-dessous, les minuscules de a à z et la dernière ligne montre quelques cas particuliers :



Notez que ces lettres ont été écrites avec beaucoup de soins et il est rare de les retrouver sous cette forme dans les divers documents.

Dénomination : le « s » normal que l'on retrouve au milieu d'un mot est appelé

L'écriture allemande : le Sütterlin

Daniel Engel,

suite à ses propres recherches généalogiques, nous fait part ici de cette écriture allemande aujourd'hui méconnue du plus grand nombre d'entre nous !...



« s long » et le « s final » qui termine le mot est un « s rond »

Faisons la différence

1. Pour former un « e » la seconde pointe de la lettre prend naissance en haut  alors que

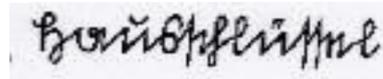
pour le « n » la pointe se raccorde en bas  ;

2. Le « u » est coiffé d'un arc  alors que double « nn » est coiffé d'un trait  ;

3. Le « s long »  se trouve dans le corps du mot alors que le « s rond »  termine le mot.

Dans un mot composé, il arrive que les deux se suivent. Exemple :

Hausschlüssel (clef de la porte d'entrée)

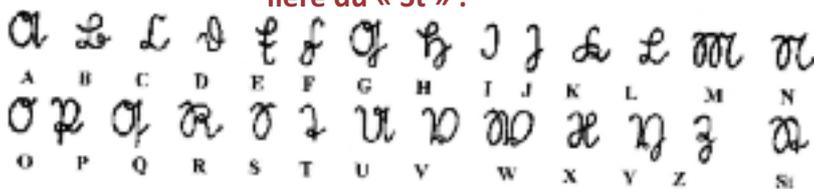


Réforme orthographique

Comment il faut écrire le « ss » avec la nouvelle orthographe. Par exemple « nass » (mouillé) et « Missstimmung » (mauvaise humeur).

Le Sütterlin n'est plus adapté à la nouvelle orthographe et il est préférable de garder cette façon d'écrire « NaB » (mouillé) et « miBstimmung ». D'autres préconisent de combiner un « s long » avec un « s rond ».

Voici les majuscules et la forme particulière du « St » :

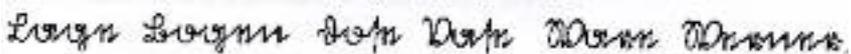


Exemples



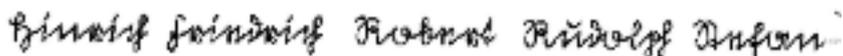
Comparons : A et O puis e, n e m et encore G et Q :

Anna (prénom), Oma (grand-mère), Annemie (prénom), Gras (l'herbe), Quatsch (bêtises).

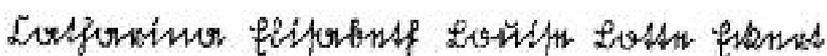


Comparons : L et B puis a et o :

Lage (situation), Bogen (arc), Dose (Boîte), Vase (vase), Ware (marchandise), Werner (prénom).



Certaines lettres sont intimement soudées comme « ch » et « St » et le « u » est coiffé d'un appendice : Hinrich, Friedrich, Robert, Rudolph, Stephan (tous des prénoms).

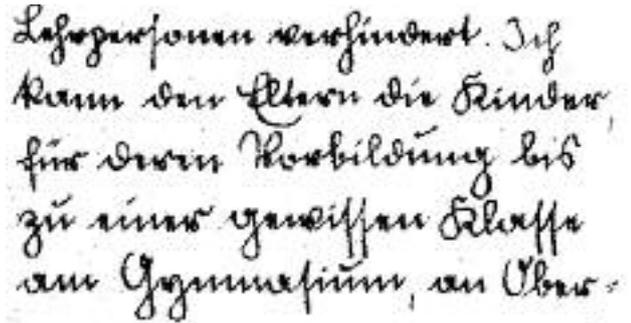


Comparons C et L puis E et L :

Catharina, Elisabeth, Louise, Lotte, Eckert (tous des prénoms).

Exercice de lecture

Courrier d'une institutrice à sa hiérarchie en 1928 :



Transcription :

Lehrpersonen verhindert. Ich kann den Eltern die Kinder, für deren Vorbildung bis zu einer gewissen Klasse am Gymnasium, an Ober-

L'écriture « Fraktur » dans les livres

Contrairement à l'écriture Sütterlin manuscrite, l'écriture Fraktur est une écriture imprimée utilisée du XVI^e siècle jusqu'en 1940 dans différentes variantes.

L'alphabet Fraktur est dérivé de l'alphabet latin duquel il tient son nom. Le mot « Fraktur » venant du latin signifiant « écriture cassée ». Beaucoup de gens possèdent encore des livres anciens imprimés en « Fraktur ».

Les « écritures cassées » gothique, Schwabacher et Fraktur.

Sous la notion d'écriture « gothique » et « Fraktur » se cache une série de typographies qui se ressemblent d'ailleurs beaucoup. On parle « d'écritures cassées » ou encore de « black letter » (la lettre noire en anglais).

Dès le XII^e siècle, le changement se fait sentir. L'écriture gothique est une déformation de la minuscule « caroline ». Le tracé des lettres, d'arrondi devient anguleux. Les raisons historiques de ces déformations restent inconnues. Les lettres sont droites. Il n'y a presque aucune courbe. Les ascendantes sont fourchues et les jambages resserrés les uns aux autres.

C'est la naissance de l'écriture gothique imprimée au XIII^e siècle. Cette écriture devient encore plus serrée et anguleuse.

C'est entre les XIII^e et XV^e siècles que cette écriture prend véritablement son essor. Elle présente de nombreuses variantes.

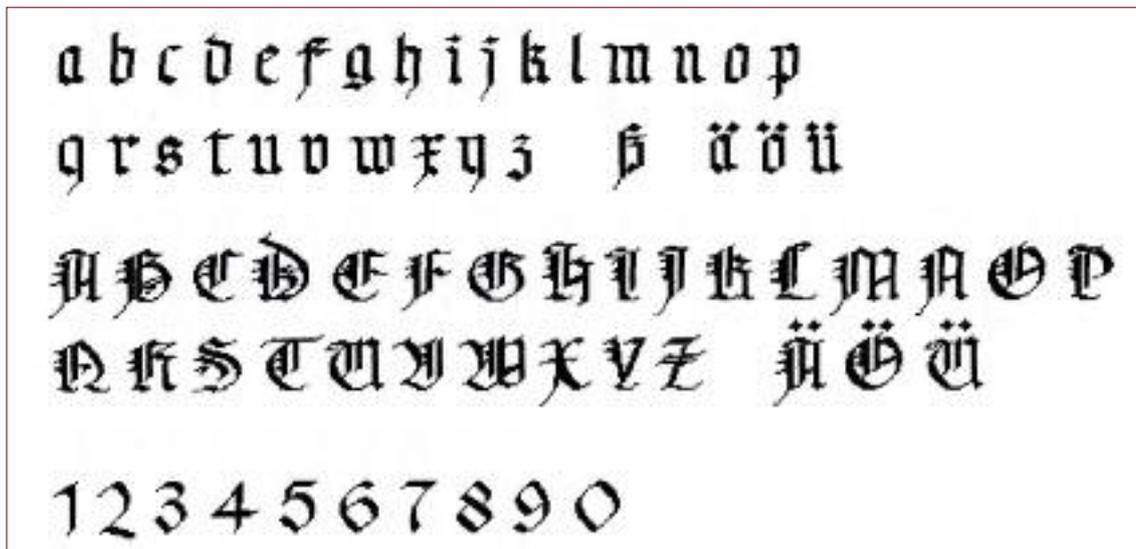
Apparaît alors la « **Gothique Textura** ». Textura signifie « tissu », cette gothique faisant penser à la disposition parallèle des fils de trame d'un tissu.

Cette écriture, très régulière, qui privilégie l'équilibre général de la page, est utilisée pour des ouvrages de luxe, et en particulier pour les manuscrits liturgiques. Sa disparition est due à sa grande taille : le recours à des livres plus petits et plus pratiques, l'invention de

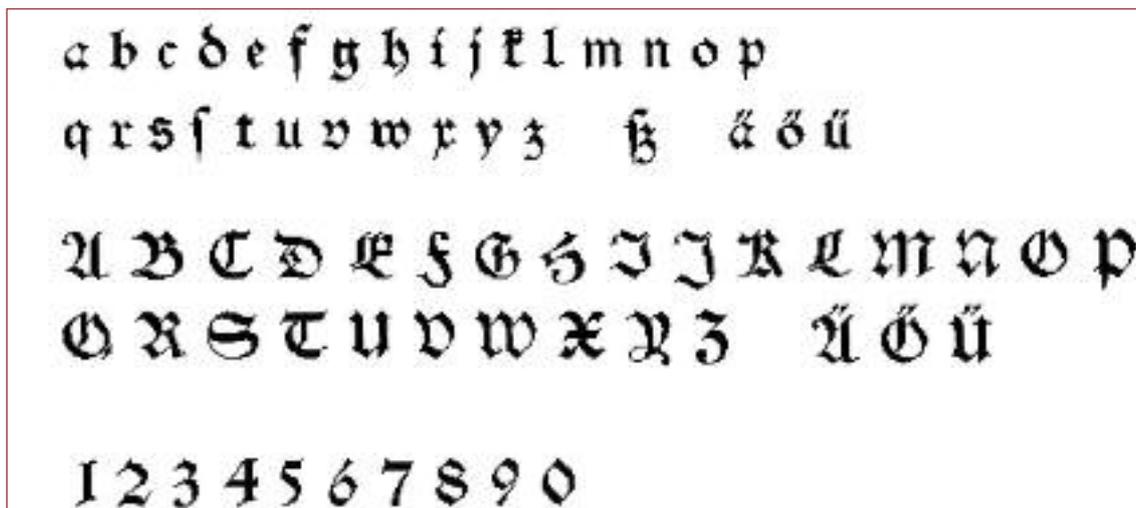
l'imprimerie encouragent l'utilisation d'écritures différentes.

Parallèlement se développe la **Notula** et la **Bastarda** qui évoluent différemment selon les régions. Ainsi naît à Mayence l'écriture **Schwabacher**. Plus tard, au début du XVI^e siècle, apparaît en Allemagne l'écriture **Fraktur**, version d'imprimerie.

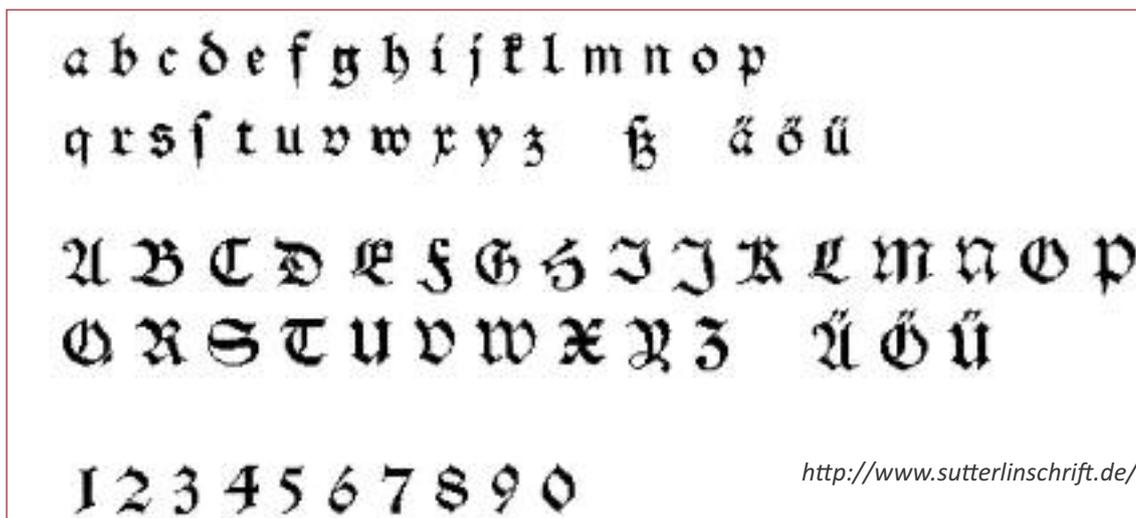
Comparez les alphabets des écritures gothique, Schwabacher et Fraktur :



Gothique



Schwabacher



Fraktur

Rapporté par
Daniel Engel

Site internet :
<http://www.sutterlinschrift.de/Français/Suetterlin.htm>

L'inauguration, le 2 juillet dernier, de la nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) nous invite ici à relater l'histoire d'un siècle de trains en ville

Le chemin de fer, nouveau moyen de locomotion venu d'Angleterre, se répand rapidement en Europe dans les années 1830.

En 1838, un an après l'inauguration de la première ligne de voyageurs en France (Paris-Saint-Germain-en-Laye), Bordeaux emboîte vite le pas. **Stendhal**, en séjour dans le port de la Lune, témoigne de cette « folie du chemin de fer ». Commence en effet le chantier de construction de la première ligne au départ de Bordeaux et à destination de La Teste, inaugurée en 1841.



Christian Baillou s'inspire ici, pour cet article, de l'exposition « *Bordeaux et la folie du chemin de fer, 1838 à 1938* » qui s'est tenue aux Archives de Bordeaux-Métropole, du 25 juin au 25 octobre derniers

L'Etat voit successivement le jour entre 1837 et 1878. D'absorptions en fusions, elles finissent toutes par constituer en 1938 la **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**.

Le train et son cortège de gares, hangars, ponts, tunnels et voies ferrées entrent en ville et redessinent alors le paysage. Cette arrivée est intrusive, modifiant la relation espace-temps, bouleversant les territoires de la Métropole.

Les compagnies s'organisent autour du port et jouent rapidement un rôle majeur dans le transport des voyageurs et des marchandises.

Le train attire les usines et, avec elles, de nouvelles populations. Au rythme du développement économique et commercial, les quartiers se recomposent : nouvel habitat, nouveaux équipements.

Le train est enfin tourisme, amenant la ville aux portes des premières stations balnéaires, Arcachon, Soulac.

Au plan national, cet engouement est cadré par la loi du 11 juin 1842, organisant le réseau ferroviaire en étoile depuis Paris.

Les compagnies des chemins de fer de Bordeaux-La Teste, de Paris-Orléans, du Midi, du Médoc, de

En visitant cette exposition, dont nous remercions ici les Archives de Bordeaux-Métropole, nous avons pu remarquer la transformation des paysages urbains qui se sont opérés avec l'installation du chemin de fer...

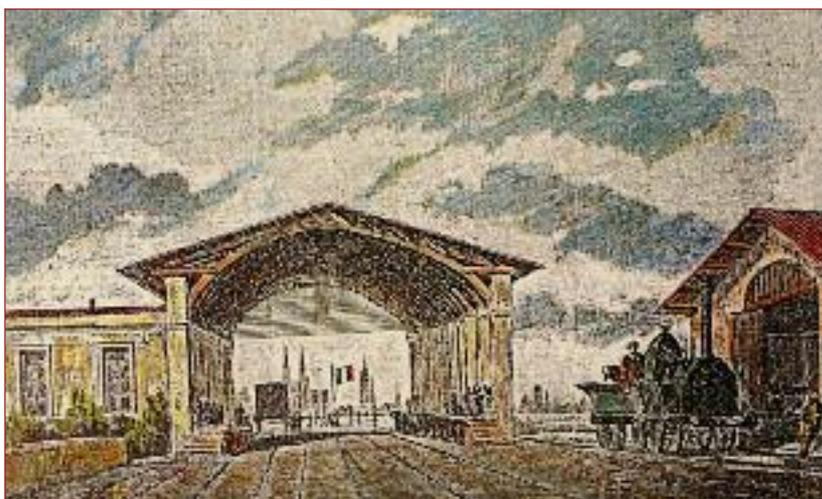
Compagnies ferroviaires et équipements spécifiques

Si la loi de juin 1842 fixe le schéma général d'organisation des lignes de chemin de fer en France, leur développement est principalement l'affaire de compagnies privées. Il s'agit de décider du tracé des voies, de construire des ouvrages d'art et d'ériger des gares, symboles des puissances financières de ces compagnies

A Bordeaux, une épineuse question voit le jour : où doit-on implanter la gare ? La Chambre de commerce veille aux intérêts économiques et cherche à préserver les activités du port, face à cette nouvelle concurrence. L'idée d'une gare unique est vite rejetée au profit de plusieurs gares, réparties, après bien des débats, entre plusieurs quartiers.

Cette dispersion a des conséquences majeures sur les aménagements, notamment dans le besoin de raccorder ces gares entre elles et de franchir un obstacle, le fleuve.

L'ensemble du territoire de l'actuelle métropole est finalement concerné. Les communes suburbaines sont à leur tour équipées de gares, d'abord haltes sur les lignes extérieures,



La gare de Ségur dans « *Historique du chemin de fer de Bordeaux à La Teste et à Arcachon* » de G. Bouchon, 1891 (Archives de Bordeaux-Métropole, Bordeaux BIB 5 B 307)

puis, pour certaines, stations du chemin de fer de ceinture - la ceinture de Bordeaux - ouverte aux marchandises en 1917 et aux voyageurs en 1921.

Gare de Ségur

Le chemin de fer de Bordeaux à La Teste est la première ligne ouverte dans le Sud-Ouest et la quatrième ligne en France.

La compagnie est concédée le 17 juillet 1837 et les travaux débutent dès l'année suivante. La vocation initiale est surtout économique, afin de faciliter le transport des produits de la mer et des produits forestiers.

L'inauguration a lieu le 6 juillet 1841. Pourtant, la société fait rapidement faillite. Elle est absorbée par la jeune **Compagnie du Midi** le 24 août 1852. Trois ans plus tard, la ligne est prolongée jusqu'à Arcachon.

La gare est construite sur le **domaine de Ségur**, rue de Pessac (voir photo ci-contre). Elle est désaffectée en 1863. L'espace libéré de l'emprise des bâtiments et des rails permettra l'aménagement de nouvelles rues et de nouvelles constructions publiques ou privées.

Gare d'Orléans

Née de la fusion des compagnies des chemins de fer de Paris à Orléans et d'Orléans à Bordeaux le 25 mai 1852, la compagnie du chemin de fer Paris-Orléans assure la liaison de la capitale à Bordeaux, dans l'objectif de relier l'Espagne. Cette mesure est en fait la conséquence de la loi du 11 juin 1842. La première liaison Paris-Bordeaux a lieu le 17 juillet 1853.

De vives discussions ont lieu au sujet de l'implantation de la gare. Se pose notamment l'épineux problème de la traversée du fleuve. Le choix se porte finalement sur la rive droite, à La Bastide, sur des terres appartenant alors à la commune de Cenon.

La gare d'Orléans est inaugurée le 20 septembre 1852. Elle est conçue par l'architecte **Darru** et l'ingénieur **Pépin-Le-Haleur** selon un plan en U et coiffée d'une grande verrière, laquelle

disparaît en 1940. La façade est traitée avec monumentalité, mais reste simple dans la composition et sobre dans le décor.

Le bâtiment doit servir de vitrine à la puissante compagnie, face aux élévations classiques de la rive gauche. Le décor ornemental délivre un message cohérent : allégorie de la compagnie d'Orléans sous les traits d'une jeune femme appuyée sur une roue de locomotive (sculpteur **Huguenin**), allégories des villes de Paris et de Bordeaux.

Gare du Midi



La compagnie des chemins de fer du Midi est créée le 24 août 1852 par les **frères Pereire** pour exploiter les lignes ferroviaires situées au sud de la Garonne. Etablie le long de la rue des Terres-de-Borde, la gare provisoire accueille ses premiers voyageurs en 1855. Cette année-là, la ligne de Bordeaux à Bayonne est ouverte; il faudra attendre l'année suivante pour se rendre à Toulouse et en 1857 pour atteindre Sète. En 1866 est ouverte la gare de Brienne, réservée au transport de marchandises.

La puissante compagnie des chemins de fer du Midi est alors la seule à ne pas disposer d'un accès direct à la capitale. Aussi doit-elle se doter d'un équipement emblématique. Pour ce faire, plusieurs localisations sont envisagées, en bordure des quais, à Sainte-Croix, à l'emplacement de la gare provisoire. Cette option est finalement retenue.

L'architecte **Marius Tou-doire** opte pour un plan de type unilatéral.

Ce principe, à mi-chemin entre la gare de passage et la tête de ligne, permet de

*Gare du Midi
Sources internet*



*Vue
de la gare d'Orléans
à La Bastide,
cliché fin XIX^e siècle
(Archives
Bordeaux Métropole
163 S (fonds de la Société
archéologique
de Bordeaux),
cliché 18703*

développer une façade monumentale de près de 280 mètres de long, tournée vers la ville. Les travaux débutent en 1888 et durent une dizaine d'années : le bâtiment d'arrivée est achevé en 1893, celui du départ en 1897; la halle métallique aux dimensions impressionnantes - 277 mètres de long, 56 mètres de large, plus vaste halle du monde à cette époque - est quant à elle construite par la maison **Daydé** et **Pillé** entre 1896 et 1899.

Gare du Médoc



Voyageurs à l'arrivée en gare du Médoc, (Carte postale)

La compagnie du chemin de fer du Médoc est créée le 3 mars 1864. Une gare, tête de réseau de la compagnie, est mise en service deux ans plus tard. La ligne ouvre par tronçons : Bordeaux-Macau en 1868, Macau-Pauillac en 1870, Pauillac-Lesparre en 1873, Lesparre-Soulac en 1874, Soulac-Le Verdon en 1875, Le Verdon - Pointe-de-Grave en 1902.

La compagnie est rachetée en 1911 par la compagnie des chemins de fer du Midi. Elle joue de plus en plus un rôle important dans le maillage ferroviaire industriel autour des bassins à flot.

A la fin de la Grande Guerre, la gare est reliée à la gare du Midi, notamment par la mise en service du chemin de fer de ceinture.

Afin de répondre aux nouveaux besoins et déplacements, une nouvelle gare, de style art-déco, est construite en 1929.

Gare de l'Etat

Le réseau des chemins de fer de l'Etat est constitué le 18 mai 1878 par rachat et fusion des compagnies des Charentes, de la Vendée et

Entrée de la gare de l'Etat à La Bastide (Carte postale)



d'autres secondaires en grandes difficultés financières.

En 1908, la Compagnie de l'Ouest formée en 1855 est à son tour intégrée dans le réseau de l'Etat qui devient la compagnie Ouest-Etat.

La gare de l'Etat, construite en bord de Garonne, sur le quai Deschamps, ouvre en 1896. Cette ligne assure la liaison avec Saintes, Niort, Nantes et Paris-Montparnasse.

La gare est désaffectée dès 1935, finalement détruite en 1950, pour laisser place à la caserne des pompiers de la Benauge.

Passerelle métallique

La Garonne a toujours constitué un obstacle majeur à la circulation entre les deux rives.

Si la circulation routière trouve une solution avec la construction du pont de pierre et sa mise en service en 1822, le rail doit, quant à lui, attendre l'année 1860 pour que soit inaugurée une passerelle spécialement affectée au chemin de fer.



Jusqu'à là, les voyageurs, en transit entre les deux grandes compagnies d'Orléans et du Midi, devaient au mieux faire appel aux liaisons par omnibus hippomobiles et s'acquitter d'un droit de passage.

La passerelle, conçue en 1858 par les ingénieurs **P. Regnaud** et **S. de Laroche-Tolay**, est achevée deux ans plus tard, assurant la renommée d'un jeune ingénieur de leur équipe, un certain **Gustave Eiffel**.

Essor des activités économiques et industrielles

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, Bordeaux connaît une industrialisation intensive.

Aux secteurs alimentaires et agricoles traditionnels s'ajoutent de nouveaux secteurs comme la métallurgie, la construction métallique, la chaudronnerie, la chimie. Le train attire les usines.

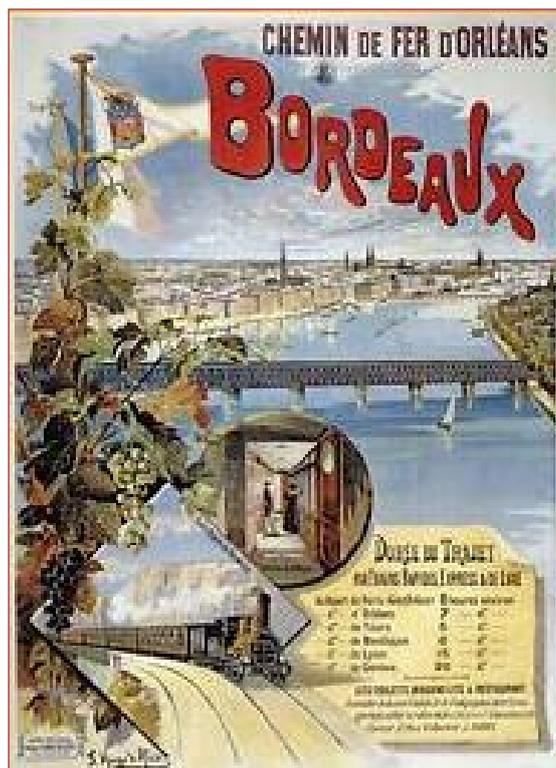
C'est que le temps de transport diminue et réduit considérablement les distances : en 1853, le trajet entre Paris et Bordeaux passe de quarante-cinq heures par diligence à treize heures dix !

En 1892, *l'Almanach de la Petite Gironde* parle d'ailleurs des locomotives, ces « splendides machines, véritables monstres de fer et de cuivre, qui, de nos jours, dévorent l'espace avec une rapidité qui tient du prodige ».

Et le progrès technique se poursuit, notamment grâce à l'électrification de la ligne en 1938, réduisant ce trajet à six heures.

Dans ce contexte de trafic et d'import-export, le port reste élément majeur et central, entre les différentes gares et les compagnies ferroviaires, entre la ville, l'arrière-pays et les contrées lointaines.

Bordeaux industriel



Bordeaux et certaines communes de la Métropole connaissent une réelle expansion industrielle au cours des dernières décennies du XIX^e siècle.

De multiples vignettes, à la manière des papiers à en-tête, représentent quelques usines et autres chais.

Les foires

Certaines foires, comme celles organisées par la Société philomatique, deviennent des lieux incontournables de promotion des industries et des produits manufacturés.

La XIII^e Exposition internationale et universelle de 1895, installée sur la place des Quinconces et inaugurée par le président de la République, **Félix Faure** en personne, attire ainsi de très nombreux visiteurs et curieux. Les compagnies de chemin de fer n'hésitent pas à organiser des trains spéciaux.

Port

Le port de Bordeaux demeure un élément central dans le transport des marchandises et conserve une activité très dense. Une intermodalité se met en place, entre le port, les gares installées à proximité et les usines, parfois dotées de réseaux ferrés particuliers, notamment sur les quais.

Le paysage s'en trouve transformé : rails, hangars, grues et autres appareils de chargement envahissent les quais.

Locomotive

Les locomotives ne cessent de se perfectionner, notamment à la fin du XIX^e siècle, avec le système « compound ».

Grâce à ce procédé d'expansion multiple, l'énergie de la vapeur est exploitée au mieux et les machines développent de grandes puissances. Mais cette technologie impose aux compagnies un personnel parfaitement qualifié



Locomotive « compound » à quatre cylindres et deux essieux couplés de la compagnie des chemins de fer du Midi

Les Foires industrielles et commerciales devenant des lieux traditionnels de promotion des maisons de commerce et des produits manufacturés, les compagnies de chemin de fer n'hésitent pas à organiser des trains spéciaux...

Mutations et restructurations des territoires

Le train est intrusif. Il a besoin d'espace. Aux expropriations tant redoutées s'ajoutent les annexions de nouveaux territoires. Bordeaux s'étend, au détriment de ses voisines. La ville développe même son propre réseau de circulation et le paysage urbain

s'en trouve bouleversé. Car si le rail permet des liaisons rapides, il est aussi, paradoxalement, un facteur d'enclavement : il isole les quartiers.

Cette folie des transports mêlant désormais indifféremment train, tramway et automobile suscite des projets urbains hors du commun, comme cette seule et unique gare, centrale, point de convergence de réseaux ferrés souterrains, imaginée par **Cyprien Alfred-Duprat** en 1920.

Dans cette agitation, ce mouvement et ce bruit, le transport facilite l'exode rural et attire de nouveaux résidents : la population bordelaise croît régulièrement, passant de 99 062 habitants en 1831 à 258 348 en 1936.

Cheminots, employés, ouvriers, commerçants, artisans s'installent dans des quartiers repensés autour des gares : on se loge, on commerce, on vit...

Territoires

L'arrivée du train modifie profondément la physionomie du quartier. Les terrains sont expropriés pour laisser place aux rails et aux équipements. La nouvelle gare du Midi est implantée face à la ville, le bâtiment des départs au droit du cours Saint-Jean. Mais cette gare et ses sept quais créent une barrière dans la circulation. Le quartier des Terres-de-Borde - plus couramment appelé Belcier aujourd'hui - est enclavé. Pour répondre aux plaintes des riverains et industriels pénalisés par le trafic ferroviaire incessant, il est décidé d'agrandir le pont du Guit et d'établir un pont en U.

Utopies

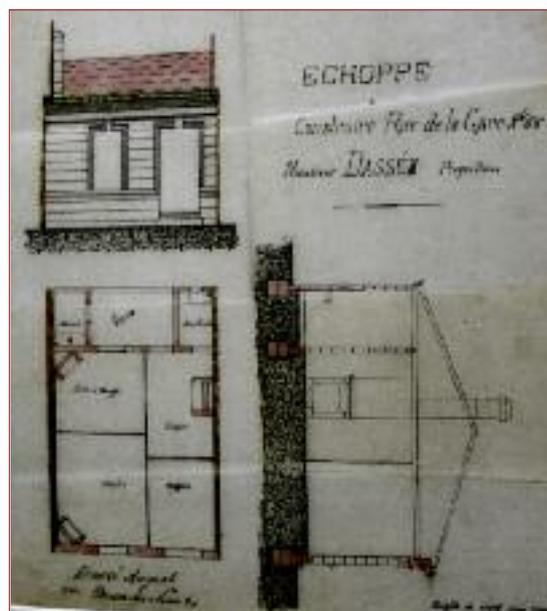
Les gares urbaines deviennent de nouvelles portes de ville. Aussi doivent-elles être en liaison directe avec le cœur des cités. Apparaissent ainsi de nombreux projets de nouvelles voies de circulation : entre 1875 et 1905 sont ainsi imaginés plus de douze projets de grandes voies. Parmi les idées avancées, les décorateurs **Artus** et **Lauriol** illustrent ce projet de voie de 24 mètres de large, reliée en un axe rectiligne, la place de la Comédie à la gare du Midi.

Habitats et commerce

Le train attire toute une nouvelle population ouvrière. Les quartiers industriels se développent, de nouvelles rues sont tracées, des opérations de lotissements réalisées.

L'alignement des maisons, des chais et des entrepôts est uniformisé par l'emploi généralisé de la pierre. Mais l'habitat se singularise : échoppe bordelaise en rez-de-chaussée ou à étage, simple, double, maison individuelle, collective, maison-atelier, maison-bureau, maison-commerce...

Ce plan dressé en 1912 révèle, derrière une discrète façade traditionnelle, un magasin.



Hôtels

Le quartier de la Gare s'adapte à l'arrivée des voyageurs : hôtels, restaurants et commerces en tout genre fleurissent. Le projet d'un **hôtel Terminus**, au sein même de la gare, est évoqué dès 1888 et soulève une protestation des professionnels, jugeant là une concurrence inacceptable.

L'ouverture de l'hôtel Terminus, d'une centaine de lits, a pourtant bien eu lieu en 1897. L'affaire est florissante; de nouveaux travaux de décoration sont menés par l'architecte **André Bac** dans les années 1905.

Développement du tourisme

Si le chemin de fer joue un rôle déterminant sur le plan économique, il devient également rapidement un moyen de développement touristique. En ville, les abords des gares s'adaptent vite à l'arrivée d'un nouveau flux

Plan et coupes
du hall
de l'hôtel Terminus
de la gare Saint-Jean
(André Bac,
architecte, 1905)

Archives
Bordeaux-Métropole,
Bordeaux 192 S 189

migratoire. Hôtels, restaurants et commerces en tout genre accueillent les voyageurs, en séjour ou en transit.

En parallèle, le train rapproche la métropole bordelaise de la côte Atlantique.

Il assure le lien avec les grandes compagnies transatlantiques, dont les paquebots à forts tonnages mouillent dans le Médoc, à Pauillac puis au môle d'escale du Verdon en 1933.

Il irrigue aussi les nouvelles stations balnéaires - Arcachon, Soulac - pour touristes fortunés, au rythme des saisons et des villégiatures.

Enfin, il se démocratise, devenant train de plaisir, le temps d'un séjour, d'une escapade, d'un dimanche propice aux joies des bains de mer.

Comme nous l'avons vu, le train permet enfin aux personnes de conditions modeste de profiter le temps d'une journée des plaisirs du grand air.

Casino Mauresque
Arcachon
(Carte postale)



Affiche

L'affiche publicitaire constitue un support de communication et de promotion efficace. La compagnie du chemin de fer d'Orléans n'hésite pas à vanter la qualité de ses services par « trains rapides, Express et de luxe » et mettre en avant la durée des trajets.

Pour ce faire, elle fait appel à l'un des plus grands noms des affichistes, **Hugo d'Alési**.

Station balnéaire

La ligne de La Teste à Arcachon est inaugurée le 28 juillet 1857.

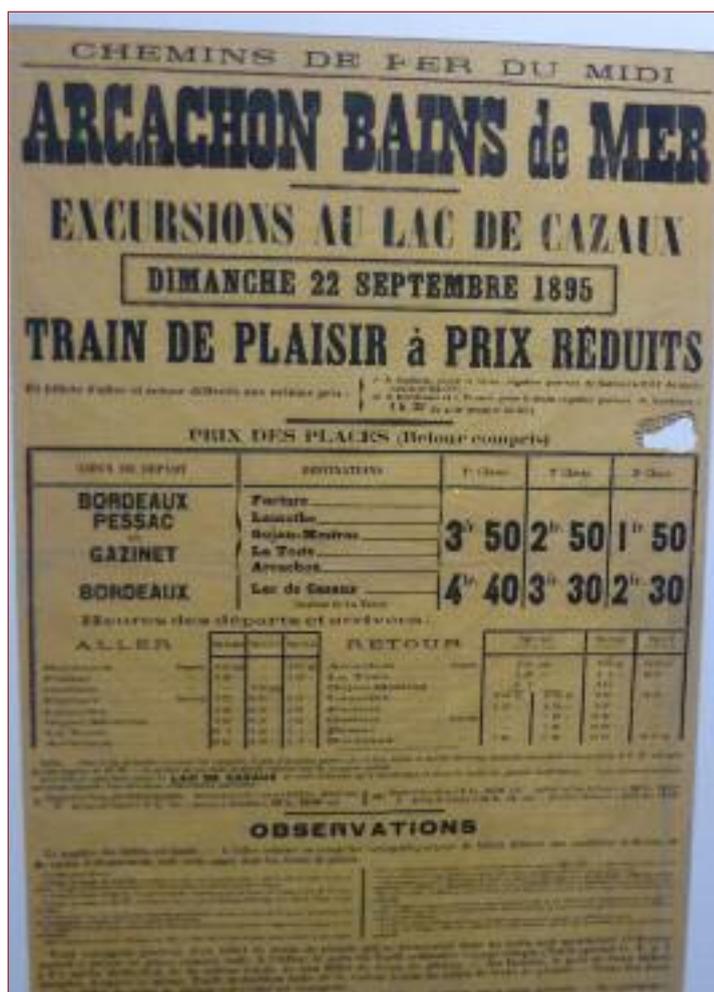
Le succès est immédiat. Dès 1858, la gare voit arriver 140 000 voyageurs. Il s'agit très vite de séduire et fidéliser des touristes fortunés. En découlent dès lors spéculations immobilières et aménagements d'envergure :

La Ville d'hiver sort de terre en 1862, le Casino mauresque est construit en 1863, la gare en 1864, le Grand Hôtel érigé par la compagnie du Midi est achevé en 1866...

Bains de mer

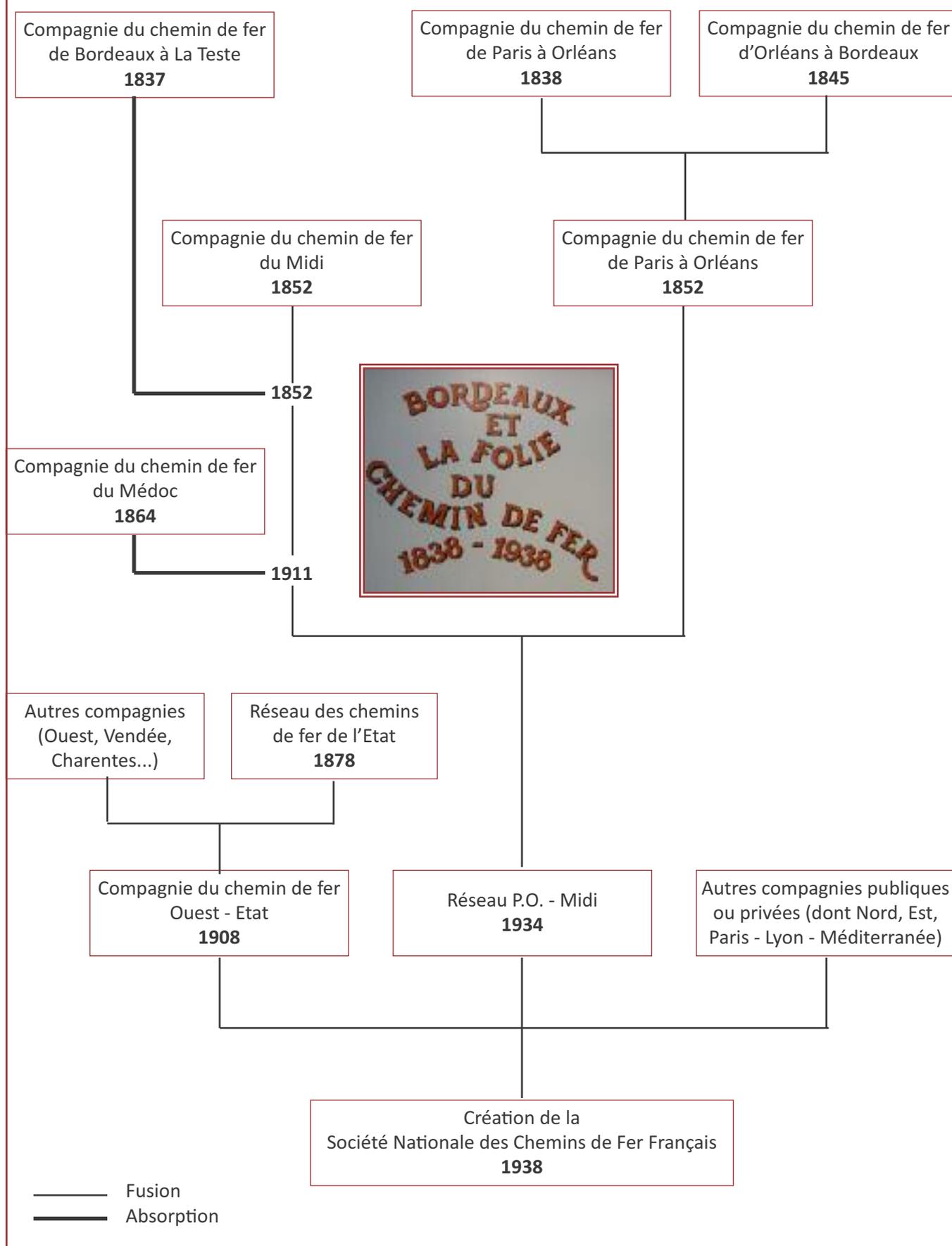
L'attrait des bains de mer aux valeurs thérapeutiques permet de voir se développer un tourisme régulier.

Les petites stations balnéaires profitent elles aussi de cette manne financière et connaissent un développement économique et urbain.



Remerciements
aux Archives Bordeaux-Métropole

GÉNÉALOGIE DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER



GENEATIQUE

LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

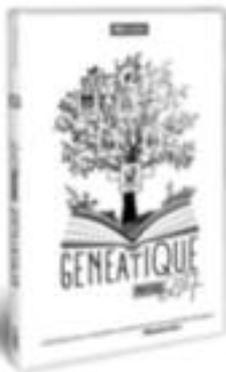
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

**Avec Généatique 2017
bénéficiez des toutes
dernières innovations :**

Comme le choix visuel du modèle d'arbre,
le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique 2017 Prestige en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

www.geneatique.com/asso
et introduisez le code de remise suivant

REDUCASSOGENEA

*(Vous utilisez déjà une ancienne édition de Généatique Prestige ?
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)*

140€

95 €



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.geneatique.com
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

Revue de presse

Sélection de quelques revues généalogiques reçues depuis la parution de notre dernier bulletin.

Elles peuvent être consultées le jour de permanence au siège des AGB

17. - **Généalogie en Aunis** (n° 111, 2^e trimestre 2017) : L'article « André Salardaine ou le début du développement du port des Minimes ». Histoire du développement du site des Minimes à La Rochelle.

74. - **Rameaux – Savoie/Haute-Savoie** (n° 80, juin 2017) : A découvrir « L'Entrée des Français en Savoie le 22 septembre 1792 ».

50. - **Cercle généalogique de l'Aisne** (n° 106, mai 2017) : La « Bataille du chemin des Dames, 16 avril 1917 au 24 octobre 1918 » nous montre ce que ces hommes ont enduré.

47. **Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne** (n° 129, bulletin trimestriel) : « Armand Fallières », issu d'une famille de propriétaires ruraux de l'Albret.

« Geneviève Dupont, l'empoisonneuse de Casseneuil » : Connue sous le nom de l'empoisonneuse de Saint-Clar où son mari était juge de paix, elle empoisonna son frère, sa grand-mère et une tante à héritage...

75. - **La France généalogique** (n° 280, juillet 2017) : « La bataille des frontières passée aux

oubliettes de l'histoire », article résumant un diaporama de la conférence donnée le 8 novembre 2016 aux Archives de Paris.

12. - **Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue** (n° 101, juillet 2017) : « L'aristocratie du Ségala central et de ses environs », d'après les actes de la grange cistercienne de Bonnefon (du XII^e au XIV^e siècles).

75. - **Généalogie magazine** (n° 359) : « L'Ascendance des candidats » suite aux précédentes élections.

45. **Loiret généalogique** (n° 103, 2^e trimestre 2017) : Dans « les Ancêtres illustres », avec Aignan Paul Marie Joseph Séjourné, constructeur de ponts.

31. **Cercle généalogique de Languedoc** (n° 155, avril-mai 2017) : « Les Azéma du Vigan et du Mandagout (Gard) », une famille de braves dans la tourmente de 1914-1918.

16. **Association généalogique de la Charente** (n° 158, juin 2017) : « Le Livret d'ouvrier au XIX^e siècle » d'un Périgourdin travaillant comme terrassier sur les chantiers de la ligne de chemin de fer d'Orléans à Bordeaux.

17. - **Cercle généalogique de Saintonge** (n° 108, juin 2017) : « Bataille pour la mairie de Saint-Jean-d'Angély », « les Cloches de Thézac » « la Chaussée Saint-James et le château de Taillebourg ».

33. **Le Léopard** (n° 19, 1^{er} semestre 2017) : « Les neuf gares et demie de Bordeaux » par Xavier Lavaud.

24. - **Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord** (n° 121, 2^e trimestre 2017) : Une chronique du temps passé : « Un vagabond luthier venu de Lorraine ».

19. **Mille et une sources, généalogie en Corrèze** (n° 124, juin 2017) : 1914-1918, la guerre... « Les Reynes », plus grande famille au front » et « Il y a 100 ans, la Presse ! ».

85. - **Cercle généalogique vendéen, « la Bouillaie des ancêtres »** (n° 146, Avril-mai-juin 2017) : « Les Fillon (s) ». Tout le monde connaît François Fillon (ex-premier ministre et candidat à la présidence de la République), mais beaucoup ignorent ses origines vendéennes...

86. - « **Herage** », **Cercle généalogique poitevin** (n° 137, 2^e trimestre 2017) : « Parcours d'un poilu : Jean Ferrand (1875-1915).



La Seigneurie de Noaillan



SON CHÂTEAU
ET SA CHAPELLE

Noaillan tire son nom de *Novalia* qui, en latin, signifie « terre nouvellement défrichée », ou plus communément « jachère ».

Ce nom a progressivement évolué en *Novelhan, Nailhan, Noalhan, Noailhan* puis *Noaillan*.

L'histoire de Noaillan est essentiellement bien connue à partir du XVIII^e siècle, même si quelques vestiges gallo-romains ou mérovingiens découverts çà et là laissent présager d'une occupation bien plus ancienne.

Durant tout le Moyen Âge, l'histoire du village se lit à travers celle de son château, puisque au XVIII^e siècle - et peut-être même avant, mais les textes manquent à ce sujet ! - Noaillan est une Seigneurie.

Ainsi, en 1225, c'est **Amanieu de Noaillan** qui est le possesseur du château et de ses terres. D'après les textes, il est chevalier et est un proche du roi **Henri III**, roi d'Angleterre et, de 1216 à sa mort en 1272, duc d'Aquitaine. Noaillan n'échappe donc pas à la domination de l'Angleterre sur la Guyenne !...



C'est donc à partir de cette première moitié du XIII^e siècle que **M. Lacoste**, actuel propriétaire, nous rapporte ici les différents faits historiques de ce château...

La Seigneurie de Noaillan au XIII^e siècle

Cette seigneurie est une des plus anciennes du Bordelais, et les seigneurs qui la possédaient en prenaient le nom dès le commencement du XIII^e siècle et probablement bien avant.

Le premier de ces seigneurs qui nous soit connu s'appelait **Amanieu de Noaillan**, chevalier, il est nommé dans un titre du 2 mars 1225. On le trouve au nombre des seigneurs qui se réunirent dans **le château de Bordeaux**, en 1236, pour remédier aux exactions des baillis du roi d'Angleterre dans l'Entre-Deux-Mers. Cela prouve qu'il était en grande considération, et que, sans nul doute, la Seigneurie de Noaillan était déjà fort ancienne.

Il assista à la bataille de Taillebourg puisque, le 3 mai 1242, Henri III écrivit de se trouver à Pons (17) avec cinq chevaliers, le jeudi après la Pentecôte.

Le 28 août de la même année, il jura, en compagnie de plusieurs autres seigneurs gascons, de maintenir un traité passé à Bordeaux entre le **roi d'Angleterre** et **Raymond VIII, comte de Toulouse**.

*En médaillon, gisant
d'Henri III à l'Abbaye
de Westminster*

*Roi d'Angleterre,
seigneur d'Irlande
et duc d'Aquitaine*

Le 25 septembre suivant, le roi étant à Bordeaux lui écrivit encore de venir à **Sainte-Bazeille**, dans l'octave de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de se bien munir d'armes et de chevaux, et d'amener avec lui tous les hommes d'élite qu'il pourra se procurer. **Henri III** ajoutait qu'il se chargeait de leur solde.

Amanieu de Noaillan n'obéit probablement pas à cet ordre, car il reçut du roi, le 12 novembre, une autre lettre datée de La Réole, le pressant de se rendre dans la même ville, bien muni d'armes et de chevaux, et d'y attendre ses ordres.

A la même époque vivait un **Guillaume Seguin de Noaillan**, qui avait le titre de chevalier, mais il ne devait pas être seigneur de la terre dont il portait le nom.

En 1262, le seigneur de Noaillan s'appelait **Bertrand**. Il fit partie de la Cour de Gascogne convoquée, au mois d'avril, dans le préau de l'Archevêché de Bordeaux, à propos d'un procès soulevé entre **Marguerite de Turenne**, femme de **Renaud de Pons** et fille d'**Hélie Rudel**, sire de Bergerac et de Gensac, et le roi d'Angleterre.

Naissent différentes alliances

Le 13 ou 14 décembre de la même année, il se porta garant, avec vingt-quatre autres seigneurs, d'un traité passé entre **Garcias-Arnaud de Navailles** ⁽¹⁾ et le même monarque.

Il est qualifié Damoiseau dans un titre de cette même année et dans d'autres titres des années suivantes.

Un acte, daté du 16 des Ides de mars 1263, nous fait voir qu'il devait annuellement, le jour de la fête de Saint-Martin, deux quarts de froment, une de seigle et une de mil, mesure de Bordeaux, à l'archevêque de cette ville et à ses successeurs, pour deux parts qu'il avait dans les dîmes de Noaillan et d'Illats.

Le 25 juillet 1262 vivait aussi un **Hodo de Noaillan**, qui fut témoin du testament d'**Amanieu VI d'Albret**. Dans un acte du 10 mars 1273, il est fait mention d'un **Pierre de Noaillan**, chevalier. C'est probablement lui qui est cité comme fils de **Bertrand de Noaillan** et qui, le 19 mars 1274, devait au roi d'Angleterre un quart de chevalier dont un autre quart était dû par la **dame de Trencaléon**, épouse du seigneur **Gaillard Colomb**, et la moitié qui restait, par **Hugues de Castillon**.

Bertrand vivait encore alors, car, le même jour, il fait hommage à **Édouard I^{er}**. Il reconnaît être son chevalier, et tenir de lui en fief le château de Noaillan au devoir d'une lance d'exporte à muance de seigneur, et tout ce qu'il possède dans la paroisse de Salles au devoir d'un autour sor ou soixante sous bordelais.

Le même jour, d'autres membres de la famille de Noaillan vinrent aussi faire hommage : **Théobald de Noaillan** déclara ne rien tenir du roi, que tout ce qu'il avait était des appartenances de la maison de Noaillan.

Guillaume de Noaillan, chevalier, déclara tenir du roi ce qu'il possédait dans les paroisses de Saint-Macaire, de Sainte-Florence, de Conques et de Pujols, excepté une dîme à Pujols qu'il tenait de l'Archevêque de Bordeaux. Il devait au roi un marbotin d'exporte à muance de seigneur, et au duc d'Aquitaine une paire de gants. Il déclare tenir tous ces fiefs en son nom et en celui de **Gaillard de Noaillan**, son frère. Pour les fiefs en sus, il les tenait du seigneur de **Bénauges**.

A cette époque, il y avait à Noaillan un chevalier nommé **Arnaud Garcies de Sescars**, qui vint aussi faire hommage au roi. Il déclara que tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Noaillan, il le tenait du seigneur de cette terre et rien du roi, si ce n'est ce qu'il avait dans les paroisses de Saint-Symphorien et d'Uzeste, au devoir d'une paire de gants d'exporte avec le serment de fidélité.

La Seigneurie de Noaillan et les Seigneuries voisines

C'est en présence du sénéchal de Gascogne qu'il devait faire hommage pour ses fiefs de la paroisse de Saint-Symphorien.

Bénauges correspond à la seigneurie, vicomté puis comté, du même nom dont le domaine couvrait selon les périodes entre une quinzaine et une trentaine de paroisses situées sur le territoire de l'ancien canton de Targon dans l'arrondissement de Langon avec, pour centre le **château d'Arbis**.

Après l'annexion à Bordeaux du quartier de **La Bastide** et le percement de la nouvelle route de Paris (l'actuelle avenue Thiers), l'ancienne route de Paris, qui était auparavant la plus grande artère de Cenon, fut rebaptisée **rue de la Benauge** et donna à son tour son nom à **La Benauge**, cité moderne construite après guerre à son extrémité nord-est.

Le nom de la région pourrait provenir de l'expression gasconne **ben auje** ! signifiant « **qu'il ait du bien !** »



⁽¹⁾ **Château de Navailles**, sur l'actuelle commune de Navailles-Angos, siège de la Seigneurie puis 1^{re} Baronnie des États de Béarn en 1216.



Donjon de Sault-Navailles

Les **barons de Navailles** possédaient aussi depuis des temps immémoriaux, entre autres terres, le vicomté de Sault-Navailles, aux frontières du Béarn et de la Guyenne anglaise, où l'on peut toujours voir le **donjon** de la forteresse sur sa motte, route d'Orthez à Hagetmau

Le 16 novembre 1286, **Fortaner de Cazenove**, chevalier, reconnu tenir, au nom d'**Arnaud de Noaillan**, son neveu et pupille, la moitié du **château de Freisse** (Frechou), pour lequel il devait prêter serment de fidélité et fournir un demi-chevalier.

Je ne sais si cet **Arnaud** était aussi seigneur de la localité dont il portait le nom.

Le 14 juin 1288, un **Bernadat de Noaillan** paraît comme témoin dans un acte d'hommage fait à **Amanieu d'Albret**, mari de **Rose de Bourg**, comme seigneur de Vayres, par **W. de Montravel**, chevalier, à raison du **château de Jabastas**, sis en la paroisse d'Izon.

Six ans plus tard, le 12 juillet 1294, **Edouard I^{er}** écrivit à **Bertrand de Noaillan** une lettre semblable à celle qu'il adressait à **Arnaud de Blanquefort**.

C'était probablement le petit-fils de **Bertrand**, dont il a été fait mention plus haut. En 1312, **Edouard II** sentit le besoin de réveiller le zèle de ses sujets de Gascogne. Il écrivit, le 15 avril, à un grand nombre d'entre eux, et, entre autres, à **Amanieu, seigneur de Noaillan**, qu'il comptait sur sa fidélité, de se tenir prêt avec ses chevaux, ses armes et le plus grand nombre d'hommes qu'il pourrait se procurer, afin d'être prêt à la servir lorsqu'il sera besoin.

Il lui recommandait de lui faire savoir quel était le nombre d'hommes qu'il pouvait mettre sous les armes.

Au commencement du XIV^e siècle, les seigneurs de Noaillan jouissaient du droit de haute justice, puisque, le 19 mai de l'année 1312/13, le roi alloua certaines dépenses pour une enquête faite à l'occasion de ce droit.

Il écrivit, le 17 juillet 1315, à **Montasin de Noaillan**, chevalier, et au seigneur **Arnaud de Noaillan**, qui fut témoin, le 1^{er} octobre 1316, d'une déclaration faite par **Amanieu d'Albret** aux feudataires de l'Archevêque de Bordeaux. Il était fort probablement seigneur de la terre dont il portait le nom et reçut de **Régine de Goth**, petite nièce du **pape Clément V**, une grande marque de confiance.

Testament de Régine de Goth

Cette dame, épouse de **Jean, comte d'Armagnac**, vicomtesse de Lomagne et d'Auvillars, fit son testament le second des Ides d'août 1325 et institua pour ses légataires universels plu-

sieurs seigneurs parmi lesquels on remarque **Arnaud de Noaillan**, chevalier.

Le 6 juin 1326, le même honneur lui fut accordé, en compagnie d'**Arnaud Bernard de Preissac**, par **Rose de Bourg**, femme d'**Amanieu d'Albret**.

Le 8 juin 1330, il fut témoin de l'acte d'hommage rendu par **Mathe d'Albret**, femme de **Rainaud de Pons**, chevalier, pour la baronnie de Castelmoron, au commissaire du roi de France.

On trouve aussi, vers la même époque, plusieurs autres seigneurs du nom de Noaillan : ainsi, en 1322, un **Amanieu de Noaillan** fut convoqué par **Edouard II** pour la guerre d'Ecosse. Ce roi lui écrivit de nouveau, le 30 septembre 1324, pour l'engager à continuer à la servir fidèlement contre le roi de France.

Le 30 décembre suivant, il lui adressa une autre lettre pour lui annoncer qu'il venait de faire la paix avec **Bernard de Durfort**, seigneur de Flamarens. Dans ces deux lettres, il est qualifié seigneur de Sainte-Livrade.

Lorsque le **prince de Galles** fut investi de la Principauté d'Aquitaine, il fit prêter serment à tous les seigneurs de ce pays. Ceux du Bordelais vinrent lui faire hommage dans l'église Saint-André de Bordeaux.

Le 9 juillet 1363, **Arnaud-Guillem de La Mote** s'y présenta, tant pour son compte particulier que comme tuteur de **Jean**, seigneur de Noaillan.

Le 26 décembre, les commissaires du même prince reçurent aussi, dans la cité d'Agen, l'hommage d'un **Vidal de Noaillan**.

Sire **Amanieu VII** possédait les terres du domaine de 1228 à 1326. Ce puissant seigneur gascon siégeait au conseil des rois Édouard I et Édouard II d'Angleterre. Il fut le premier d'une longue lignée de seigneurs gascons, allié des anglais à bénéficier des largesses royales.



Gisant de Clément V dans la Collégiale d'Uzeste (Gironde)

Bertrand de Got, premier des sept papes qui siégèrent en Avignon entre 1309 et 1377, naquit vers 1264 en Guyenne, près de Villandraut (actuellement en Gironde), est élu pape en 1305, et meurt le 20 avril 1314, à Roquemaure (actuellement dans le Gard). Son tombeau se trouve dans l'église collégiale (qu'il avait fait bâtir) à Uzeste. Il fut évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges puis archevêque de Bordeaux, avant de devenir pape sous le nom de **Clément V**.



Promenade à l'intérieur de l'enceinte du château

Serment de fidélité au prince de Galles

Avant de partir pour l'Angleterre, le **prince de Galles** réunit, le 9 juillet 1373, les barons bordelais pour recevoir d'eux le serment de fidélité. Parmi les principaux seigneurs présents cités par **Delurbe**, on voit celui de Noaillan... Mais le chroniqueur bordelais ne fait pas connaître son nom.

En 1380, **Assalhide de Ségur, dame de Cante-nac**, était veuve de noble homme **Bertrand de Noaillan**, seigneur de Maurian, de La Mothe de Ludon et de Cantenac.

En 1421, un **Louis de Noaillan** était seigneur de Lisse. Il est très probable que tous ces Noaillan appartenaient à la même famille. Mais il est fort souvent bien difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir, avec les rares indications que l'on possède, quels étaient ceux d'entre eux qui étaient seigneurs de la terre du Bordelais dont ils portaient le nom.

Quelques donations relevées aux archives du château de Suduiraut

Nous avons vu, dans un acte fort dégradé qui se trouve dans les archives du château de Suduiraut, daté du 20 septembre 1388, que **Guilhem Arramon (Guillaume Raimond)** de Noaillan, seigneur de Labarthe, damoiseau, donna en fief, à noble baron *mossen* **Arnaud de Noaillan**, son oncle, un château à Labarthe en Lotrange avec ses appartenances, des localités à Sigalens, Notre-Dame de Maillas; à Saint-Michel de Castelnaud au lieu appelé à *La Guardère*; à Saint-Etienne, à Lenessans; à Saint-Louberc, etc.

Il lui donna aussi en fief, des dîmes qu'il possédait à Blanquefort, le Bordelais, tout ce qui lui

appartenait dans la paroisse de Ludon, au lieu appelé à La Roque, dans celle de Saint-Médard en Jalles au lieu appelé *Magudas*, à Anteillan; plus tous les hommes (staux) qu'il avait dans l'honneur de Blanquefort et au-dehors; toutes les localités où étaient ces dîmes; en un mot, tout ce qu'il possédait à Blanquefort; le tout, au devoir de 5 deniers d'accroissement d'exporte à muance de seigneur, et pour 2 deniers d'accroissement d'exporte chez ledit **Guillaume Raimond**, à la bastide de Montestrangé; plus 3 000 livres de deniers d'entrée (*de caritas et d'intradis*).

On voit, parmi les témoins de cet acte, **Héliés de Puch**, damoiseau, enfant naturel (*donzet naturau*).

Tout cela ne nous dit pas à qui appartient le château de Noaillan. Cependant, il paraît qu'alors il n'était plus possédé par la famille de ce nom, puisque, dans une trêve entre le **roi d'Angleterre** et le **sire d'Albret**, signée le 19 mai 1383, on trouve, parmi les compagnons, serviteurs ou alliés de ce dernier, que **Gaillard de La Mote** était seigneur de Castelnaud-de-Mesmes, de Noaillan, etc.

Au commencement du XV^e siècle, cette seigneurie fut enlevée aux **La Mote** par le roi d'Angleterre, et donnée à des seigneurs sur la fidélité desquels il comptait probablement davantage.

Ainsi, le 10 juin 1306-07, **Charles de Beaumont** en fut gratifié par **Henri IV**. Elle le fut de nouveau accordée et la donation lui fut confirmée le 8 février 1415-16. Le roi **Henri VI** ajouta d'autres ténements en Bordelais, dans les paroisses de Mérignac, de Bègles et à Veyrines.

Enfin, Noaillan, comme toutes les autres grandes seigneuries du Bordelais, fut concédée, le 13 juillet 1428-29, à **Bernard Angevin**, l'insatiable favori d'**Henri VI**. Il ne le garda pas longtemps, puisque, le 18 août 1450-51, elle fut donnée à **Baudinot Gassies**, hommes d'armes, avec celle de Castelnaud-de-Cernès.

Après la conquête de la Guienne, les **La Mote** rentrèrent en possession de la terre de Noaillan. **Jean de La Mote**, seigneur de Castelnaud-de-Mesmes et de Noaillan, comme le furent ses successeurs, était neveu du **maréchal Pothon de Xantrailles**, qui lui laissa par testament tous les biens, à la condition qu'il épouserait **Béatrix de Pardaillan**, sa nièce, et

Autel
de la chapelle
du château



que l'aîné des enfants mâles qui naîtrait de ce mariage prendrait les armes de **Xantrailles** et les écartellerait de celles de **La Mote**.

S'il ne voulait pas ou ne pouvait pas accepter ces conditions, il lui substituerait **Bernard de La Mote**, son frère. **Béatrix** fut épousée par **Bernard**, et recueillit la succession de son oncle.

En 1520, **Jean de La Mote**, seigneur de Noaillan, fils probablement de **Bernard**, contribua à rédiger et publier les **Coutumes de Bordeaux**. Nous avons vu, dans la notice sur Castelnau-de-Mesmes ⁽¹⁾ qu'un autre **Jean de La Mote** existait en 1473.

Les **La Mote** restèrent maîtres de ces deux seigneuries jusqu'en 1567. Celle de Castelnau-de-Mesmes avait le titre de première baronnie du Bazadais, titre qui donnait, à son possesseur, droit à certains privilèges que voulut, en 1555, lui disputer le seigneur de Roquetaillade, **Jean de Lansac**, qui venait d'épouser **Catherine de La Mote**.

Lorsque **l'évêque de Bazas** faisait son entrée dans sa ville épiscopale, le premier baron du Bazadais tenait la bride du cheval que montait l'évêque; il est probable que cette marque de vasselage était chèrement rétribuée, car, si l'on en croit la tradition, toute l'argenterie qui avait servi au repas qui suivait cette cérémonie, et la monture du prélat, appartenaient à celui qui avait tenu la bride.

Lorsque le Florentin **Jean-Baptiste Alamanni** fit son entrée dans Bazas, **Jean de Lansac**, comme époux de **Catherine de La Mote** et seigneur de la terre de Roquetaillade, située dans le Bazadais, prétendait avoir le titre de premier baron de cette province.

La Mote, de son côté, qui était, il est vrai, seigneur de Noaillan, situé en Bordelais, mais aussi de Castelnau-de-Mesmes, situé en Bazadais, ne voulait pas céder un honneur qui lui appartenait de droit.

Si l'on en croit **l'abbé O'Reilly** (*Histoire de Bazas*, page 203), l'affaire, après avoir failli devenir très sérieuse, s'arrangea à l'amiable; mais cet auteur qui, selon son habitude, ne donne aucune preuve de ce qu'il avance, a inventé les noms de seigneur de Roquetaillade et de sa femme, et, de plus, il entremêle son récit de réflexions qui prouvent qu'il n'a pas compris l'avantage et l'honneur que donnait alors le titre de premier baron d'une province : ce n'est pour M. O'Reilly qu'une sottise question d'amour-propre.

Le Parlement fut obligé de s'en mêler... Il envoya à Bazas **Jean de Citet**, conseiller, et **Louis de La Ferrière**, avocat-général, pour empêcher le scandale.

Différents procès sur la propriété des terres de Noaillan

Le 9 mai 1567, **François de La Mote** vendit les terres de Noaillan et Léogeats à **Jean Le Berthon**, conseiller au Parlement de Bordeaux, pour la somme de 12 000 francs bordelais;

Celui-ci les revendit pour la même somme, le 8 octobre suivant, à **Raymond de La Roque**, seigneur de Sainte-Croix-du-Mont, habitant Langon.

A l'époque de cette vente, un procès, à propos de cette seigneurie, était pendant entre les héritiers de **Pierre de Béarn**, seigneur de Bonnegarde, et les **La Mote**. **François de La Mote** n'ayant pas payé une somme de 6,787 livres 2 sous, qui était due à **Gaston**, fils de **Pierre de Béarn**, la terre de Noaillan fut adjugée à **Gaston**, par arrêt du Conseil du 24 février 1560.

François étant mort, **Jean de La Mote**, son fils, intenta action de retrait lignager pour raison de la terre de Noaillan, et **Gaston de Béarn** fut condamné à la restituer moyennant remboursement de la somme due. Mais il fit appel, et comme il était *valet* de **Louis de Bourbon**, prince de Condé, alors tout puissant, le procès fut probablement suspendu.

Pendant ce temps, **Jean** mourut, et **François de La Mote**, qui doit être son frère, étant encore très jeune, lui succéda. Ses tuteurs, **François** et **Jean de Balaguiet**, évêques de Cahors et de Bazas, reprirent le procès.

La sentence précédente fut confirmée pendant les troubles de 1569. Mais le calme étant rétabli dans la province, cet arrêt fut cassé, et **Gaston** remis en possession de Noaillan.

Cependant, les **Balaguiet** obtinrent des lettres-royaux contre ledit arrêt. **Gaston** étant mort, sa veuve fit de nouvelles démarches. Les **Balaguiet** furent encore condamnés. Enfin, pour terminer ce long procès, ils demandèrent au roi d'ordonner à la veuve de restituer à **François de La Mote** la terre de Noaillan, moyennant qu'on lui remit les sommes qui lui



Château de Roquetaillade

(1) *Château de Castelnau-de-Mesmes, aujourd'hui disparu, situé dans la commune de Saint-Michel-de-Castelnau*

étaient dues. Après quelques autres contestations, cette seigneurie fut rendue, le 4 mai 1578 à **dame Marie de Balaguier**, douairière de **La Mote**, mère de **François de La Mote**.

Il est assez probable qu'en 1567, la terre entière de Noaillan, et surtout le château, ne furent pas vendus à **Jean Le Berthon**, puisqu'on trouve que, le 30 mai 1586, **messire Guillaume de Gascq**, sieur de Razat, chevalier, trésorier général de France en Guienne, coseigneur de la moitié dudit Noaillan, afferma cette terre et seigneurie.

Il était beau-frère de **François de La Mote** en **Madame de Piis**, sa soeur. On trouve aussi que, le 8 juillet 1589, **François de La Mote**, écuyer, seigneur et baron de Castelnaud-Mesmes et premier baron du Bazadais, par acte passé à Bazas par-devant Chaumette, notaire, vendit la terre de Noaillan à **Olivier Des Combes**, aussi écuyer, coseigneur de la baronnie d'Auros et de Sepaux, habitant dudit Auros.



Porte castrale de la chapelle du château

Puits du XVI^e siècle en médaillon en bas de page dans l'espace central de l'enceinte du château

Mais que le 13 juin suivant, le procureur fondé de **dame Françoise de Ballaguier**, tante maternelle de **François de La Mote**, prit possession de cette seigneurie devant **Duboucher**, notaire, avec tout droit de justice haute et basse, par suite du rachat qu'elle en avait fait du **sieur Des Combes**, en exerçant le retrait lignager.

Cette prise de possession fut notifiée, le dimanche 17 du même mois, à l'issue de la messe paroissiale, aux habitants de Noaillan, qui déclarèrent « *estre contens et ayses dudict rachapt, et qu'ils reconnoisteront et reconnoissent ladicte dame pour leur dame justicière, foncière et directe, et luy rendront l'honneur, respect et obeyssance que sujetz sont tenus fère et doivent à leurs seigneurs ou dames, et luy feront et payeront les droitz, devoirs, cens, rentes et autres qu'ils fezoient audit sieur de Castelnaud* ».

Le 19 juillet 1592, cette même dame revendit la même terre, aussi à titre de retrait lignager, à **Joseph de La Mote**, sieur de Lerm, frère dudit **François**. Cependant, ce même **François de La Mote** est, dans un acte

d'achat, daté du 17 juillet 1597, d'un immeuble situé à Léogeats, qualifié chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et baron de Castelnaud, de Lerm et de Noaillan, capitaine de cinquante hommes d'armes et gouverneur pour le roi de la ville de Marmande. Il existait encore en 1613.

A cette époque, il s'éleva entre les habitants de Léogeats et le seigneur de Noaillan un procès assez singulier. Celui-ci, par acte devant Dusoulx, notaire, somma, le 4 juillet 1629, les habitants qui lui devaient le tiers de la dîme de Léogeats (les deux autres tiers appartenaient au curé dudit lieu) d'avoir à scier le blé qui lui revenait pour ladite dîme.

Les habitants répondirent qu'ils avaient, de tout temps, laissé un sillon sur dix à scier, et que les seigneurs devaient le faire scier eux-mêmes.

Le procès n'en resta pas là. Une enquête à ce sujet fut faite le 26 juin 1684, mais les choses ne parvinrent pas à s'arranger. La proportion de la taille, et probablement de la dîme, ne se faisait pas avec toute la justice possible, « *puisque le roi, par arrêt de son Conseil d'État, tenu à Versailles ce 21 août 1764, désunit la paroisse de Léogeats... de celle de La Mote-Noaillan, quant à l'assiette, répartition et levée de la taille, capitation et autres impositions* ».

Les seigneuries au gré des alliances

Les seigneuries au gré des alliances

François de La Mote eut pour fille **Guyonne de La Mote**, marquise de Castelnaud, qui avait épousé en dernières noces **messire Jean d'Espagnet**, conseiller du roi et président au Parlement de Bordeaux. Cette dame étant morte, les seigneuries qui lui appartenaient furent partagées, le 15 avril 1686, entre son mari, **messire Gaston de Bouzet**, marquis de Poudenas, et **demoiselle Barbe d'Espelette**, celle-ci en qualité de plus proche parente de la marquise de Castelnaud.

Messire Jean Duroy, conseiller au Parlement de Bordeaux, acquit peu de temps après, des **sieurs d'Espagnet** et de **Poudenas**, la moitié de la terre de Noaillan, et en fit hommage au roi le 23 mai 1689.

Le 14 juin de l'année suivante, il fut procédé à la vérification du dénombrement de cette terre par les présidents trésoriers généraux de France et de Guienne, sur la réquisition de **messire Duroy**, agissant tant pour



lui que pour **messire François de Piis de Varennes**, seigneur de Vidailiac et Feugas, auquel **Barbe d'Espelette**, par son testament en date du 27 août 1689, avait donné une moitié de sa terre de Noaillan, dont elle donnait l'autre moitié à **noble Gabriel de Piis de Puybarban**, écuyer, frère de feu **François de Piis**, écuyer, seigneur de Puybarban, de Bassanne, et coseigneur de La Mote.

Jean Duroy possédait donc la moitié de Noaillan. Il était mort en 1700, et le 10 décembre de cette même année, sa veuve, **dame Catherine de Suduiraut**, en acquit l'autre moitié de **messire Pierre de Piis**, seigneur de Vidailiac et Feugas.

Les descendant de **Jean Duroy** conservèrent la terre de Noaillan jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Les fils de **M. Nicolas-Marie-Edme Guillot** en viendront ensuite propriétaire.

Une des plus anciennes du Bordelais la Seigneurie de Noaillan

RESUMÉ

Amaneu de Noaillan est nommé chevalier dans un titre du 2 mars 1225. Il combat à Taillebourg en 1242 avec Henri III d'Angleterre. En 1312, Edouard II demande au seigneur de Noaillan ses chevaux, ses armes et ses soldats et le convoque en 1322 pour la guerre d'Écosse.

En 1373, le seigneur de Noaillan prête serment de fidélité au Prince de Galles.

En 1383, **Gaillard de la Motte** en est le seigneur après l'abandon du château par le famille de Noaillan.

Bernard Angevin, chancelier d'Aquitaine en 1428, s'est vu confié le château de Noaillan par le roi d'Angleterre.

Les **La Motte** recouvent Noaillan après la conquête de l'Aquitaine par les Français et le conservent jusqu'en 1567.

Jean Le Breton, conseiller au Parlement, en devient propriétaire après l'achat en 1567.

Plusieurs familles en deviennent ensuite propriétaires.

Jean Duroy, conseiller au Parlement de Bordeaux, achète enfin la part de L. Despagne, président du dit Parlement et, plus tard, sa veuve achète l'autre part à François Piis.

Les **Duroy de Suduiraut** demeureront ensuite seuls seigneurs du lieu jusqu'à la Révolution.

Le château de Noaillan est un polygone irrégulier, bâti à l'extrémité occidentale du bourg, dont il devait être jadis séparé par un fossé entièrement comblé aujourd'hui.

Du côté occidental, il est protégé par une double terrasse au-dessous de laquelle s'étend une vaste prairie.

Son enceinte était jadis flanquée, dit-on, de onze tours. Il n'en reste que deux à l'ouest. J'ai tracé en E et en F la place de celles dont on conserve le souvenir.

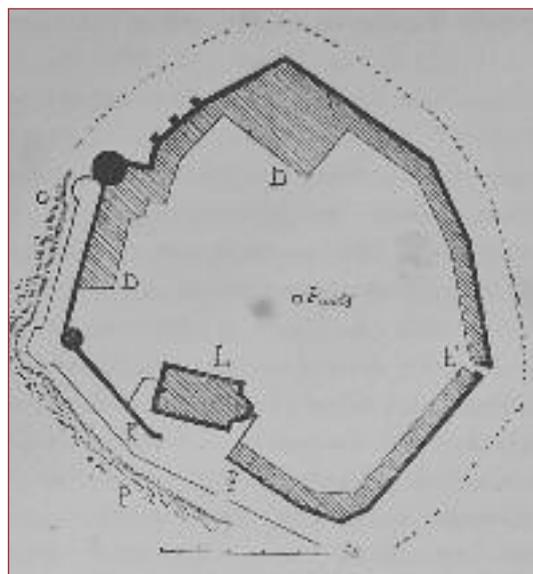
Partout où les murailles existent, elles ont 2 mètres d'épaisseur. La grosse tour est percée d'embrasures horizontales pour canons; les fenêtres, refaites bien longtemps après la première construction, sont toutes en croix; les bâtiments **DD** sont du temps de ces fenêtres, ainsi que la margelle du puits. Il y avait en **E**, entre deux tours, une porte qui donnait dans le bourg, peut-être une autre en **F**. En **K**, on voit une poterne en plein-cintre fort rapprochée de l'église, ou plutôt de la chapelle du château, car l'église se trouvait à l'angle nord-est de la place du bourg et en dehors de l'enceinte de la forteresse. Les trois contre-forts du nord sont assez modernes, ainsi que les lices **OP**, dont le mur est en talus.

La chapelle, encore vierge de réparations modernes, se compose de trois nefs et de trois absides jadis semi-circulaires : celle du centre est ornée, en dehors et en dedans, d'une arcature retombant sur de fort beaux chapiteaux.

Un clocher-pignon, percé de cinq baies pour les cloches, s'élève sur la façade, dans le bas de laquelle s'ouvre une porte ogivale plus moderne que le reste de la chapelle, qui est du XII^e siècle.

Le château a été rebâti au XIV^e siècle, sur l'emplacement d'un château plus ancien.

Les membres du conseil d'administration des AGB remercient M. Lacoste, propriétaire actuel du château, qui a su si bien nous faire revivre l'histoire de cette seigneurie.



*Plan du château
par Léo Drouyn
en 1865*

*Cet article
est rapporté
dans son texte
d'origine*

Questions Réponses

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES | 

Liste de nos questions/réponses depuis notre précédente revue, d'avril à août 2017

PATRONYMES	QUESTIONS	N° de la question	REPONSES	
DUCOS	Ch testament d'Arnaud DUCOS passé devant Mtre Pierre RICHARD le 01/03/1733	2017/104	La côte 3°34285 correspondant à l'année 1733 est incommunicable	Eric DUBOIS AGB
BELLOQ/ BANQUET	Ch CM en 1723 passé chez Mtre DEPONS (Cote 3E21329) de Bertrand BELLOCOQ et de Jeanne BANQUET	2017/105	CM passé le 08/12/1723 devant Barthélémy DEPONS entre Bertrand BELLOQ laboureur hab Saint-Côme (33) fils de Barthélémy et de Bertrande MAJAU et Jeanne BENQUET hab Sauviac (33) fille de feus Bernard et de Marie Da...	Eric DUBOIS AGB
BERARD	Ch trace de Jean-Baptiste BERARD né le 03/08/1840 aux Angles (65) parti au Venezuela en laissant sa femme et 2 enfants au départ de Bordeaux le 16/03/1875 quelle était sa destination s'il a effectué la traversée	2017/106	Il n'est pas possible de trouver des renseignements complémentaires Sur BERARD Jean-Baptiste. Les archives de la Marine de Bordeaux qui auraient pu nous aider, ont disparu dans un incendie en 1919	Philippe SAVIGNAC AGB
BERTRAND/LAURENDEAU	Ch CM passé le 24/05/1699 à Villegouge (33) chez Mtre CAJUS (cote 3E18574) de Pierre BERTRAND et de Catherine LAURENDEAU	2017/107	CM le 24/05/1699 devant Jean CAJUS entre Pierre BERTRAND vigneron fils de Jean † et de Guillemine PRADEAU et Catherine LARANDEAU vve de Jean NORMAND hab Fronsac (33) fille de feus Jean et de Marguerite LHERITIER	Eric DUBOIS AGB
DAUBARD/DULAURENS	Ch X avant 1689 à Cézac (33) de Simon-Laurent DAUBARD et d'Isabelle DULAURENS	2017/108	Les registres de la paroisse de Cézac ne commençant qu'à compter de 1685, il n'a pas été trouvé le mariage de 1685 à 1689	Martine CAUBIT AGB
BOUDEY/CAPDEVILLE	Ch CM passé le 08/02/1843 à Bernos (33) devant Mtre ROUMAZEILHES (Cote 3E46693) de Jean BOUDEY et de Jeanne CAPDEVILLE le mariage a eu lieu le 28/01/ 1744 à Bernos	2017/109	CM le 08/02/1843 devant Pierre ROUMAZEILHES entre Jean BOUDEY vigneron hab Bernos fils de Jean et de Marie LESCOUZERE et Jeanne CAPDEVILLE hab.Uzeste (33) fa d'Arnaud † et de Marie CLAVET	Eric DUBOIS AGB
BOUIN	Ch acte de reconnaissance de Marie-Madeleine BOUIN par sa mère Suzanne BOUIN le 02/03/1895 à Bordeaux (33)	2017/110		
BOYER	Ch † de Madeleine BOYER née à Frontenac (33) le 23/08/1871 et mariée le 11/01/1888 à Frontenac	2017/111	Nous ne pouvons chercher ce décès sans une date exacte ou approximative	Martine CAUBIT AGB

A la lecture de ces pages, si vous trouvez des différences d'orthographe dans les patronymes, nous avons volontairement respecté l'écriture des actes relevés aux Archives

BOYER	Ch † le 03/01/1832 à Rauzan (33) de Jean BOYER	2017/112	L'acte de décès est noté sur les TD Mais l'acte n'a pu être trouvé aux AD les années de 1827 à 1832 sont manquantes	Martine CAUBIT AGB
CALMET	Ch rgts sur Louis CALMET marié à Lima (Pérou) en 1802 l'acte paroissial précise qu'il est né à Bordeaux (33) vers 1775 de Luis CALMET et Josefa MUFIEZ.	2017/113		
CAZAUBADE/DUPUCH	Ch X en 1725 à Cudos (33) d'Arnaud CAZAUBADE et de Marguerite DUPUCH	2017/114	Le 15/11/1725 à Cudos X de Arnaud CAZAUBADE et Marguerite DUPUCH de Goualade (33) tous les 2 veuf	Martine CAUBIT AGB
CLAUDE/QUEMENER	Ch passeport lieu et date d'embarquement de CLAUDE François et de QUEMENER Corantine originaires de Plévin (22) Arrivés à Talcahuano (Chili) le 08/04/1885 à bord de l'Aconcagua Convention d'immigration signée le 28/02/1885 à Bordeaux (33) avec Benjamin DAVILA-LARRAIN agent général de colonisation du Gouvernement du Chili	2017/115	Des recherches ont été effectuées sous la cote 4 M concernant les passeports au départ de Bordeaux de 1800 à 1889. Sans résultats	Martine CAUBIT AGB
CLIDAT/DURANTEAU	Ch X en 1739 à Jugazan (33) de Jean CLIDAT et de Catherine DURANTEAU	2017/116	Le 28/01/1739 à Jugazan X de Jean CLIDAT et de Catherine DURANTEAU	Martine CAUBIT AGB
COUZINET/MARROT	Ch CM entre 1700 et 1715 passé chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) de Jean COUZINET et de Jeanne MARROT	2017/117	Ne se trouve pas dans les relevés De Mtre RAFFARD	Eric DUBOIS AGB
COUZINET/ROUDEAU	Ch CM entre 1700 et 1715 passé chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) de Jean COUZINET et de Catherine RODEAU	2017/118	Ne se trouve pas dans les relevés De Mtre RAFFARD	Eric DUBOIS AGB
DAUBARD	Ch ° 02/02/1710 à St Christoly de Blaye (33) de Blanche DAUBARD fa d'Étienne et de BONNET Marie	2017/119	Il n'a pas été trouvé la naissance à St Christoly-de-Blaye de DAUBARD Blanche malgré la date précise. Trouvé ° de Marie le 26/11/1711 – Marie le 12/02/1716 - Pierre le 10/02/1718	Martine CAUBIT AGB
DAUBARD	Ch rgts sur Marguerite DAUBARD née où ? fa d'Étienne sergent Royal et de Marie BONNET décédée en 1776 à St-Mariens (33) mariée avec BERNIARD Pierre en 1732 à St-Christoly (né vers 1701 à Curat ? décédé en 1779 à St Mariens)	2017/120	Pas de naissance de Marguerite DAUBARD à St-Christoly-de-Blaye fa d'Étienne et de Marie BONNET (voir question n° 2017/119)	Martine CAUBIT AGB
DAUBARD/BONNET	Ch CM le 04/10/1706 chez Mtre BELLOUMEAU (cote 3E17975) à Cézac (33) d'Étienne DAUBARD sergent royal et de Marie BONNET	2017/121	CM le 24/10/1706 devant Jean BELLOUMEAU entre mtre Estienne DAUBARD né le 11/02/1675 à St-Christoly-de-Blaye sergent royal hab Cézac fils d'Anthoine † marchand et de Gratianne DARBILLON et Marie-Anne BONNET hab Cézac fille de Durand sergent royal et de Marie DULAURANS †	Eric DUBOIS AGB
BELLUE/DAUBARD	Ch X en 1734 à St-Christoly (33) de Jean BELUE et de Blanche DAUBARD	2017/122	Le 19/10/1734 à St-Christoly-de-Blaye X de BELUE Jean fs de Jean † et de HELIER Jacqueline et DAUBARD Blanche fa d'Étienne † et de BONNET Marie – 3 enfs Pierre né le 27/05/1735 Jean le	Martine CAUBIT AGB

*Seuls les adhérents ont le droit de poser des questions mais tous les lecteurs peuvent participer à l'entraide
Si vous avez étudié ces familles nous vous remercions de nous faire part de vos informations
Rappel : trois questions par bulletin
Celles-ci doivent nous parvenir un mois avant la mise sous presse du prochain bulletin*

			25/10/1736 Raimond le 21/09/1738	
DAUBARD/LALANNE	Ch X en 1752 à St-Mariens (33) de Pierre DAUBARD et d'Anne LALANNE	2017/123	Le 02/05/1752 à St Mariens (33) X de Pierre DAUBARD et de Anne LALANNE <u>E DEPOT 5823 : GG 2 page 72</u>	Martine CAUBIT AGB
DELHOMME	Ch ° 1723/1725 à Auros (33) ou Gans (33) ° de DELHOMME Gratianne fa de Jean et de MOUSTIE Anne mariés à Auros le 03/09/1723	2017/124	Les registres, aux AD des paroisses d'Auros et de Gans ne commencent qu'à compter de 1737	Martine CAUBIT AGB
DEMPTOS	Ch X en 1879 au Pout (33) de Jean DEMPTOS et de Jeanne BERNADET	2017/125	Le 20/09/1879 au Pout X de Jean DEMPTOS cultivateur hab Pompignac (33) ° le 10/04/1853 à Carignan (33) fs de Pierre † et de Marie MILOUET 57a et Jeanne BERNADET ° à St-Genès-de-Lombaud (33) le 20/02/1859 fa de Pierre vigneron 64a et de Marie CELISE 57a (4 E 10240/9)	Martine CAUBIT AGB
DUBOS/COUZINET	Ch CM avant 1753 chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) de Jean DUBOS et de Jeanne COUZINET	2017/126	Ne se trouve pas dans les relevés De Mtre RAFFARD	Eric DUBOIS AGB
GIET/GABORIAS	Ch CM passé en 1662 chez Mtre BELLOUMEAU de Jean GIET et de Peyronne GABORIAS	2017/127	Le CM n'a pas été reçu par Mtre BELLOUMEAU	Eric DUBOIS AGB
GLENAT	Ch passeport de GLENAT Pierre et de son épouse avec leur fils Albert 20a arrivé au Chili le 20/01/1890 ils étaient accompagnés d'Emmanuel BAYLE qui épousa en 1894 à Victoria (Chili) Joséphine CLAUDE	2017/128	Des recherches ont été effectuées sous la cote 4 M concernant les passeports au départ de Bordeaux (33) de 1800 à 1889. Sans résultats	Martine CAUBIT AGB
GOUJON	Ch carrière maritime de Louis GOUJON né à Gauriac (33) le 13/10/1823	2017/129	Trouvé le registre matricule en l'année 1843 de Louis GOUJON marin natif et hab Gauriac (33) fs de Jean et de VIAUD Marie	Martine CAUBIT AGB
GOUJON	Ch tous renseignements sur la carrière maritime de Louis GOUJON. A 20a il était déjà marin. Son registre matricule en 1843 (1R 267 arrondissement de Blaye) n'est pas très bavard Il a obtenu son brevet de Capitaine au long cours suite à sa carrière militaire.	2017/130	En raison de leur numérisation, les cotes 4 S 259 à 300 – 4S 482 à 488 consacrées à l'inscription maritime sont actuellement indisponibles (Mise à jour le 31/05/2017)	Martine CAUBIT AGB
GRANGER	Ch ° en 1899 à Gauriac (33) de Jean GRANGER	2017/131	Le 14/06/1899 à Gauriac (33) ° de Jean GRANGER fs de Martin capitaine au long cours 32a et d'Anne-Jeanne ROUX	Martine CAUBIT AGB
GUIONNET	Ch † après 1790/1800 à Coutras (33) de GUIONNET Catherine	2017/132	La recherche a été faite de 1793 à 1806. Il n'a pas été trouvé le + de Catherine GUIONNET ; Il a été trouvé le décès de Catherine GUILLON en date du 11/12/1794	Martine CAUBIT AGB
ITEY	Ch † le 20/02/1830 à Rauzan (33) de Anne ITEY	2017/133	L'inscription du décès est noté sur les TD Mais l'acte n'a pu être trouvé aux AD les années de 1827 à 1832 sont manquantes	Martine CAUBIT AGB
JOUAVILLE	Ch acte de † de JOUAVILLE Georges-Charles. Décédé suite à un accident de train. Il se marie le 03/02/1894 à Comps (33) avec HUBERT Marguerite. A la naissance de son fils le 19/09/1898 à Villeneuve St-Georges (Seine et Oise) il est mécanicien il demeure Section de Triage fouille Piketty	2017/134	Recherche classée. Pas assez d'éléments pour nous permettre d'avancer	Martine CAUBIT AGB
LAFFAIGNE/COUZINET	Ch CM entre 1700 et 1715 passé chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) de Jean LAFFAIGNE et de COUZINET	2017/135	Ne se trouve pas dans les relevés De Mtre RAFFARD	Eric DUBOIS AGB

Les adhérents pouvant aider à faire des recherches aux Archives départementales, même occasionnellement, peuvent se faire connaître au bureau où une ou deux questions leur seront confiées.

	Marguerite			
LOZES/SOUBIELLE	Ch X en 1916 à Bordeaux (33) de LOZES Alexandre et de SOUBIELLE Adrienne (<i>1ere section acte n° 253</i>)	2017/136	Le 20/07/1916 à Bordeaux X de LOZES Alexandre mécanicien ° le 19/12/1885 à Bordeaux fs de Alexandre plâtrier et d'Alexandrine CATEX épicière et SOUBIELLE Marthe couturière ° à Queyrac (33) le 01/02/1893 fa de feus Jean † à Bordeaux et de LEGUI-MERLIN x	Martine CAUBIT AGB
LUCBERT	Ch CM passé en 1708 devant Jérôme PUZOS entre Pierre LUCBERT et Marie TURTAULT	2017/137	Le CM ne se trouve pas dans la côte 3°10316 Acte manquant	Eric DUBOIS AGB
MADERA	Ch ts rgts sur Pedro MADERA (possiblement Pierre DUBOIS) originaire de la « villa San-Basilio, provincia de Buerdos) (Sainte-Bazile province de Bordeaux) Il s'est marié à Buenos-Aires le 16/06/1770 avec Maria THARA il est né vers 1748 il est fils de Jean et de Isabelle ROBERT. Il a sans doute embarqué à Bordeaux.	2017/138		
PIERRON	Ch † après 1734/1744 à Lussac (33) de PIERON Isabeau	2017/139	Le 30/04/1729 à Lussac † de Isabeau PIERON 60a	Martine CAUBIT AGB
PUJARDIEU	Ch CM passé le 06/11/1683 devant Mtre DESTRIELLES (cote 3E34388) entre Guilhem PUJARDIEU et Jeanne JOLLIS	2017/140	CM le 06 octobre 1683 devant DESTRIELLES entre Guilhem PUJARDIEU hab Gajac (33) fils de Georges † et de Marguerite BOUCHEY † et Jeanne JOLLIS fille de Jean † et de Bernardine BANCON	Eric DUBOIS AGB
RAYMOND	Ch dossier de RAYMOND Paulin enfant abandonné en 1822 à Bordeaux (33)	2017/141	Paulin RAYMOND enregistré le 31 août 1829 (3X1-110)	Eric DUBOIS AGB
SARRAGOT/ROUX	Ch CM en 1655 passé devant Mtre GIRON à Bordeaux (33) d'Etienne SARRAGOT et d'Anne ROUX Mariage célébré le 14/11/1655 à Bordeaux prsse Ste Eulalie	2017/142	CM le 22/07/1655 devant Richard GIRON (3E6583) entre Etienne SARRAGOT compagnon cordonnier natif de Coulonges en Saintonge (17) habt Bordeaux fils de Guilhaume † et de Marie BERRUCHON et Anne ROUX née à de Saint-Crapasy (12) hab Bordeaux fille de Jacques et de Maye CORDES	Eric DUBOIS AGB
SERAPHON	Ch † le 04/01/1827 à Rauzan (33) de Marie SERAPHON	2017/143	L'inscription du décès est noté sur les TD Mais l'acte n'a pu être trouvé aux AD les années de 1827 à 1832 sont manquantes	Martine CAUBIT AGB
SOUBIELLE	Ch ° en 1893 à Queyrac (33) de SOUBIELLE Marthe-Adrienne (<i>cote 5 MI 643</i>)	2017/144	Le 01/02/1893 à Queyrac (33) ° de SOUBIELLE Marthe-Adrienne fa de Jean peintre en bâtiment 27a et de MERLIN Léonie 25a	Martine CAUBIT AGB
SOULAGNET	Ch CM passé en 1710 devant Thomas MONCLIN entre Raymond SOULAGNET (cote 3E21961) et Jeanne DUBOURG	2017/145	CM le 02/02/1710 devant Thomas MONCLIN entre Raymond SOULAGNET cloutier hab Bazas (33) fils de Vital † et de Catherine GARBAY et Jeanne DUBOURG hab Bazas fille de Pierre Hélias et d'Anne LAMAIGNAN	Eric DUBOIS AGB
SOULAIGNET	Ch CM passé en 1758 devant Jean RAFFARD entre Barthélémy	2017/146	La côte 3°34128 correspondant à l'année 1758 est incommunicable	Eric DUBOIS

Archives départementales de la Gironde
72-78, cours Balguerie-Stuttenberg
33000 Bordeaux
Tél. 05.56.99.66.00

Archives Bordeaux-Métropole
Parvis des Archives
33100 Bordeaux
Tél. 05.56.10.20.55

Réponse des questions parues dans les bulletins précédents**2017/09 BARBOT/ALBERT**

Réponse : Le 30/12/1787 à Bordeaux (33) X de BARBOT Jean-Marie officier de navire natif de St-Martin-de-l'Isle-Jourdain (32) fs de Pierre et de Marie CHAUNAIL et ALBERT Marie-Honorine mineure consentement père et mère
Alain DUPOUY AGB

2017/024 DELAIX

Réponse : Le 12/11/1777 à Gans (33) ° de Jeanne DALAIX fa de Raymond et de Françoise CAZAUBONE
Eric DUBOIS AGB

2017/029 DUBLANC/ARTIGUEBERE

Réponse : Le 30/09/1798 à Bazas (33) X de DUBLANC Raymond 17a hab Cudos (33) fs d'Arnaud et de Marie AUDOUART et MARTIGUEBERE Marie 30a servante ° à Grignols (33) hab Marions (33) fa de Pierre † et de Catherine SAINTAGNET
Martine CAUBIT AGB

2017/034 DUNIÉ/DUSSEUIL

Réponse : CM passé le 06/02/1781 devant Bernard LOSSE (3E46719) entre Pierre DUNIÉ brassier habt. Lucmau fils de feu André et de Jeanne LABAL et Jeanne DUSSEUIL habt. Captieux fille de feu André et de Marie LABÉ
Eric DUBOIS AGB

2017/038 ESPAGNET/BALLADE

Réponse : CM le 28/10/1873 devant Louis PARROT (3E32242) entre Jean ESPAGNET cultivateur veuf de Catherine LAULAN habt. Sendets (33) fils de Jean et de feu Marie DELAS et Marie BALLADE veuve de Jean LATRILLE habt. Gajac (33) fille de Jean et de feu Jeanne DUBERNET (3^E 32342)
Eric DUBOIS AGB

2017/039 ESPAGNET/LAULAN

Réponse : CM passé le 04/09/1858 devant Puiffe MAGONDAUX, notaire à Bazas (3E32537) entre Jean ESPAGNET laboureur natif de Bazas (33) et habt. Birac (33) fils de Jean et de Jeanne DELAS et Catherine LAULAN fille de Michel laboureur et de Marguerite LUCBERT
Eric DUBOIS AGB

2017/040 ESPAGNET/PUTCRABEY

Réponse : CM passé le 04 /09/1858 devant Puiffe MAGONDAUX notaire à Bazas (3E32537) entre Jean ESPAGNET laboureur natif de Bazas et habt. Birac fils de Jean laboureur et de Jeanne DELAS et Jeanne PUTCRABEY native d'Aillas fille de Pierre laboureur et de Jeanne LAUZAN
Eric DUBOIS AGB

2017/ GOUJON

Réponse : Trouvé le registre matricule de Louis GOUJON en la date 1843 marin natif et hab Gauriac (33) fs de Jean et de Marie VIAUD

2017/067 LIZEAU

Réponse : Il n'a pas été trouvé l'acte de décès de LIZEAU Bernard à Coutras (33) Recherches effectuées de 1776 à 1790
Martine CAUBIT AGB

2017/091 SAIGE

Réponse : Le 16/10/1808 à Cudos † de Jeanne SAIGE 26a native de cette commune épouse de Jean SAIGE fa de Jean et de Catherine LAGARDERE
Martine CAUBIT AGB

2017/092 SARDAGNE/SARRAZIN

Réponse : Le 27/02/1759 à Bordeaux (33) x de Pierre SARDAGNE matelot fs de Jean † et de Peyronne BARABEY et Jeanne SARRAZIN vve d'André SEGUIN
Alain DUPOUY AGB

2017/096 TERRASSON/AUDOUIN

Réponse : Le 29/12/1709 à Lussac (33) X de Jean TERRASSON et de Françoise AUDOUIN (*E DEPOT 6347 GG4 page 177*)
Martine CAUBIT AGB

2017/097 TERRASSON/PIRON

Réponse : L'acte de mariage avant 1706 à Lussac (33) de Jean TERRASSON et de Isabeau PIRON n'a pu être trouvé Aux AD la cote E dépôt 6347 GG4 concernant les actes de mariage commencent à compter de 1709
Martine CAUBIT AGB

LE LEXIQUE DU « BORDELUCHE »

Ces définitions sont extraites d'un dictionnaire «le Parler bordelais», écrit par Guy Suire

Adieu : Bonjour aux personnes que l'on tutoie.

Argagnas : Les menstrues (du gascon).

Attaque : (Etre d'attaque). Etre prêt à...

La baïlle : L'eau, la chance, ou un grand récipient.

Banastre (une) : Corbeille sur la tête des marchandes ambulantes.

Bavasser : Parler pour parler.

Berlingot (un) : Le pucelage (argotique).

Biscouette (une) : Un détour.

Biture (une) : S'énivrer, prendre une... L'ori-

gine est peut-être liée au plus ancien plant de la vigne du Bordelais, le biturat originaire de Bourges, région des Bituriges-Vivisques.

Bon à dale : Bon à rien (argotique).

Bourrier (le) : Déchets, détritux, l'éboueur et celui qui fait des mauvais coups. (*à suivre*)

Le second du mois de mars 1746, après-midi, devant M^e Banchereau, notaire royal à Bordeaux, fut présent **M. Alexandre de Segur de Montaigne**, écuyer, habitant de cette ville, rue du Mirail, sur la paroisse Saint-Eloy, lequel fit sommation au nommé **Poujau**, marchand « de route », de présent en cette ville, logé chez le nommé **Lafite**, maître d'écurie rue Leyteire, susdite paroisse Saint-Eloy, lui a dit qu'au commencement de l'année 1745 il acheta au dit Poujau, deux mulets qu'il lui garantie sans aucun défaut.

Cependant, peu de temps après, le seigneur requérant ayant voulu en faire travailler un, il se trouva que ce mulet était éreinté et hors d'état de pouvoir lui être d'aucun service, de quoi il avait donné connaissance au dit **Poujau**, qui sur l'avis du dit seigneur requérant aurait promis de le reprendre au mois d'août dernier, néanmoins que si depuis longtemps il ait de nouveau promis au dit seigneur requérant de retirer ce mulet de son écurie où il est encore actuellement, ou de lui en donner un autre à la place.

Il n'a cependant tenu compte de satisfaire à l'un ni à l'autre.

Dans cet état, le dit seigneur requérant se trouve obligé de sommer et requérir, comme il somme et requière par les présentes le dit **Poujau** d'incessamment et par tout le jour reprendre et retirer de l'écurie du dit seigneur requérant le susdit mulet, qui par son défaut patant est hort d'état de servir.

En conséquence, lui payer et rembourser la dépense que ce mulet a fait depuis le mois d'août dernier jusqu'à présent que le dit seigneur requérant lui a fait donner sa nourriture sans en avoir retiré aucun avantage.

« Un mulet défaillant »

Et ce sur le prix qu'elle sera réglée par des experts autrement et à faute de se faire, le dit seigneur requérant lui déclare qu'il le « conviendra » en justice pour le faire condamner à reprendre le susdit mulet et au paiement de sa dépense, ensemble de tous les autres dépens, dommages et intérêts soufferts et à souffrir. Et généralement proteste de tout ce qu'il peut de faits et de droits protester.

Dont acte.

*Le dit seigneur de Ségur de Montaigne
a signé avec nous.*

Notifié le même jour au dit Poujau.

Renseignements

sur Alexandre de Ségur de Montaigne

Fils de **Jean de Ségur** et de † **Rose de Gauffre-teau**, il épousa à Bordeaux Saint-Eloi, le 7 août 1742, **Marie-Jeanne Sans** (ou Suzanne), fille de † **Elie Sans** et de **Marie-Laurence Besson**.
Veuf, il épousa à Bordeaux Saint-Eloi, le 28 août 1752, **Anne Boyrie**, fille de **Pierre** et de **Renée Aubri**.

L'ouvrage de **Georges Martin** précise qu'**Alexandre de Ségur** naquit en 1714 et mourut le 29 octobre 1762. Il est inhumé à Blésignac

Alain DUPOUY

nous rapporte
un extrait
des minutes
de M^e Banchereau

Archives :
1746, 3E 26564

Alain ne connaît pas
l'épilogue
de ce
mécontentement
du sieur de Ségur de
Montaigne
mais il peut se poser
la question :
« Qu'est devenu
le mulet
défaillant ?... »

Parentées inattendues d'un couple de Bordelais

Daniel IFFLA, né à Bordeaux le 5 octobre 1773, marié à Bordeaux le 13 octobre 1795, à **Sara FONSÈQUE**, parents de :

Isaac IFFLA, né à Bordeaux le 16 décembre 1799, marié à Bordeaux le 17 novembre 1823 à **Léa CARDOZO d'URBINO**, née à Bordeaux le 28 octobre 1797, parents de :

Daniel IFFLA dit **OSIRIS**, né à Bordeaux le 23 juillet 1825, décédé à Paris le 3 février 1907 (créateur du « Bateau Soupe » à Bordeaux.

Aimée IFFLA (1833-1855), mariée à Paris en 1850 avec **Auguste François LEJEUNE**, parents de :

Charles Auguste LEJEUNE (1851-1888), marié à Paris (11^e) le 11 janvier 1876, à **Berthe POITREAU**, dont :

Augustine LEJEUNE (1877-1956), dite **Charlotte LYSÈS**, actrice, qui fut la première épouse de **Sacha GUITRY** (1885-1957), après avoir été l'amie du père de Sacha : **Lucien GUITRY**.

Louise IFFLA, mariée à **Jules Isaac MOYSE**, dont :

Emma MOYSE (1862-1934), mariée à **Sigismond BARDAC**, qui eut une relation avec **Gabriel FAURÉ**, organiste et compositeur, et qui épousa à Paris (15^e), le 20 janvier 1908, le compositeur **Claude DEBUSSY** (1862-1918).

Alain DUPOUY

nous rapporte ici ce curieux
canevas généalogique
d'un Bordelais qui serait
fort surpris aujourd'hui
de la notoriété de sa postérité



LUNDI 24 JUILLET



*Le bureau des AGB
fête les vacances à Noailan*

